

# L'AVOCETTE

- X. COMMECY : Actualités ornithologiques picardes 1992. p.1-4
- G. NEVEU et P. ROYER : La nidification du héron cendré *Ardea cinerea* dans le département de la Somme : historique et installation d'une colonie dans la vallée de la Noye. p. 5 - 10
- S. CAUX : Les micromammifères de Boves-80-. p. 11 -15
- V. BAWEDIN : Note sur un comportement étrange chez la Bergeronnette grise *Motacilla alba* . p. 16
- Y. LECOMTE : Résultat de l'examen d'un lot de 40 pelotes de Chouette hulotte *Strix aluco*. p. 17 - 18
- P. ROYER : Avifaune du "marais du bout du monde", Amiens -80-. P. 19 - 38
- P. MORONVALLE : Recensement de la Chouette chevêche *Athene noctua* dans les vallées de l'Avre et la Noye. p. 39 - 41
- P. MORONVALLE : Analyse du contenu de nids de Mésanges à longue queue. p. 42 - 44

Centrale  
Ornithologique  
Picarde

43, chemin de  
halage  
80 000 Amiens

**CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)**

**Salle polyvalente de l'île aux fagots  
43, Chemin de halage 80000 Amiens**

**Conseil d'administration 1993**

**Président : F. SUEUR  
Trésorier : X. COMMECY  
Secrétaire : L. GAVORY  
Membres : L. LARZILLIERE et A. ROUGE**

***L'Avocette* :**

Rédacteur en chef : X. COMMECY  
Réalisation technique : X. COMMECY

**Adresse des auteurs :**

V. BAWEDIN : 8 rue Philippe d'Auxy 80000 AMIENS  
S. CAUX : 17 rue de la vallée 80680 SAINS EN AMIENOIS  
X. COMMECY : 4 Place Godailler Decaix 80380 GENTELLES  
Y. LECOMTE : 12 rue Général de Gaulle 60600 BREUIL LE VERT  
P. MORONVALLE : 6 bis rue de Cosse 80260 VILLERS BOCAGE  
G. NEVEU : Ecole des Gardes-pêches 80440 FOUENCAMPS

**ATTENTION, NUMEROTATION :**

CE NUMÉRO EST APPELÉ 1994 (1-2); LE NUMÉRO 1992 (3-4) NON PARU CONTIENDRA LES ACTES DU COLLOQUE INTER RÉGIONAL ORGANISÉ PAR LA C.O.P. À SAINT-QUENTIN -02- En Novembre 1991 (Bien que prêt, ce numéro n'est pas actuellement disponible pour différentes raisons.)

LES NUMÉROS DE L'ANNÉE 1993 SERVIRONT A LA PUBLICATION DES SYNTHÈSES ORNITHOLOGIQUES RÉGIONALES NON ENCORE PUBLIÉES ET EN COURS DE (TRÈS LENTE) RÉDACTION.

## ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES PICARDES 1992

Par X. COMMECY

Comme chaque année, ces actualités ornithologiques pour mettre en relief les observations les plus originales de l'année écoulée. Pas beaucoup de grandes nouveautés cette années mais des précisions supplémentaires pour notre connaissance de l'avifaune régionale. Ces données seront intégrées dans les synthèses annuelles, beaucoup plus complètes, à paraître.

Abréviations : H.A. : Hâble d'Ault (80); RBdS : Réserve de la Baie de Somme (80)

### **PLONGEON IMBRIN** *Gavia immer*

1 juv. au Hâble d'Ault du 12 au 24 Décembre (X. COMMECY, V. BAWEDIN, L. GAVORY et al.), 1 le 19 Décembre en RBdS (T. RIGAUX); dates classiques mais ce Plongeon n'est pas observé chaque année.

### **GREBE JOUGRIS** *Podiceps grisegena*

2 juv. le 9 Août au H.A. (V. BAWEDIN), donnée très précoce (1 le 29 en 1986 pour ce mois).

### **FOU DE BASSAN** *Sula bassana*

360 minimum le 10 Octobre en RBdS (in SUEUR 1993), maximum jamais enregistré à une date classique de passage dans notre région.

### **GRAND CORMORAN** *Phalacrocorax carbo*

Nouveau cas de reproduction en terres, le second pour la Picardie : 2 ad./1 nid le 15 Juin à Arry (80) (in SUEUR 1993); ce site est à quelques kilomètres de la mer et c'est un lieu de dortoir hivernal. Progression des effectifs stationnant sur le littoral, maximum : 287 le 3 Août... (in SUEUR 1993).

### **HERON GARDE-BOEUF** *Bubulcus ibis*

Premier cas de nidification en Picardie : 1 couple pour 2 couvées successives au P.O.M. (P. CARRUETTE, F. SUEUR et al.) suivi d'un hivernage sur le site : 6 le 6 Décembre, 8 le 21... encore une première régionale.

### **GRANDE AIGRETTE** *Egretta alba*

1 le 24 Octobre au P.O.M. (V. BAWEDIN), devenue maintenant régulière.

### **AIGRETTE GARZETTE** *Egretta garzetta*

Une progression des effectifs tant en hivernage qu'en estivage et 20 couples nicheurs au P.O.M. (P. CARRUETTE).

### **CIGOGNE NOIRE** *Ciconia nigra*

1 le 31 Mai (avec deux Cigognes blanche *Ciconia ciconia*) (O. EARDET) et le 7 Juin (G. FLOHART) à Noyelles/mer (80) et 1 aussi le 31 Mai à Quend (80) (G. FLOHART) la même?; reste peu fréquente en migration pré-nuptiale.

**HERON POURPRE** *Ardea purpurea*

1 le 5 Mai à Belloy/Somme (80) (O. BARDET), peu fréquent au printemps.

**TADORNE DE BELON** *Tadorna tadorna*

29 à Aulnois-sous-Laon (02) le 28 Mars (L. GAVORY), 9900 le 17 Janvier et 11000 le 19 Décembre en RBdS (T. RIGAUX); encore des maxima.

**CANARD PILET** *Anas acuta*

950 minimum le 22 Mars en RBdS (T. RIGAUX), maximum pour le passage pré-nuptial. 1 F./5 p. le 27 Juin à Noyelles/mer (G. FLOHART).

**CANARD CHIPEAU** *Anas strepera*

1 couple pour 8 poussins le 9 Juin à Missy-sur-Aisne (02) (J. LITOUX), reproduction rarement prouvée pour ce canard.

**HARELDE DE MIQUELON** *Clangula hiemalis*

1 Im. le 12 Janvier à Monampeuil (02) (O. BARDET), peu observé en terres.

**FULIGULE MILOUINAN** *Aythya marila*

Quelques données en terres pour cette espèce essentiellement marine : 2 M. le 22 Mars à Bucy-le-Long (02) (J. LITOUX)

**BUSE PATTUE** *Buteo lagopus*

1 le 17 Janvier à Saint-Fuscien (80) (P. MORONVALLE), 1 du 11 Janvier au 12 Avril (9 observations) (2 les 30 Janvier et 4 Mars) au Hâble d'Ault (80) (L. GAVORY, G. FLOHART et al.).

**FAUCON KOBEZ** *Falco vespertinus*

1 F. le 24 Mai à Neuville-Marais (80) (G. FLOHART); date classique du passage de cette espèce qui n'est pas observée chaque année chez nous.

**MARQUETTE PONCTUÉE** *Porzana porzana*

4 chanteurs le 21 Août à Noyelles/mer (déjà 1 entendu le 11 Avril); (G. FLOHART); rarement autant y avaient été entendus.

**HUITRIER PIE** *Haematopus ostralegus*

Très rare en terres, apparemment première observation depuis 1980 : 1 du 24 au 26 Février à Verneuil en Halatte (60), (J.P. BONNEL)

**CHEVALIER GAMBETTE** *Tringa totanus*

1500 le 14 Mai en RBdS (T. RIGAUX); quelle troupe!

**CHEVALIER CULBLANC** *Tringa ochropus*

2 le 26 Décembre à Bucy-le-Long (02) (J. LITOUX), 2 le 12 Janvier à Vauciennes et 2 en vallée de l'Oise le 17 Janvier (BIROE, GEOR 60); toujours peu fréquent en hiver, devient quasi régulier.

**CHEVALIER STAGNATILE** *Tringa stagnatilis*

1 le 13 Août au P.O.M., encore 1 les 30 Août et 1 Septembre; le même? (V. BAWEDIN, V. COHEZ et G. FLOHART).

**BECASSEAU SANDERLING** *Calidris alba*  
750 le 7 Août en RBdS (T. RIGAUX), effectif record.

**BECASSEAU DE TEMMINCK** *Calidris temminckii*  
Belle série d'observations pour cette espèce peu observée au printemps : 1 le 8 Mai, 4 le 10, 1 le 13, 5 le 17, 1 le 25, 2 le 26 (O. BARDET, L. GAVORY et G. FLOHART).

**AVOCETTE ELEGANTE** *Recurvirostra avosetta*  
Un nouveau site de nidification probable en terres, à Grand Lavier (80) à quelques kilomètres de la mer : couple cantonné, alarmes... (V. BAWEDIN), voir observations précédentes de 1988 (A.O. 1988 in l'Avocette 1989 13(1)).

**BARGE ROUSSE** *Limosa lapponica*  
1 le 2 Mai à Bucy-le-Long (02) (J. LITOUX), 4ème donnée en terres.

**BECASSE DES BOIS** *Scolopax rusticola*  
1 le 22 Juin à Parfondru (02) (J. LITOUX), nicheuse probablement plus fréquente qu'il n'y paraît dans la région.

**BECASSINE SOURDE** *Lymnocyptes minutus*  
8 observations entre le 25 Octobre et le 30 Janvier à Luzoir (02), un individu sauf 3 le 11 Novembre et 2 le 25 Décembre (L. LARZILLIERE et al.); toujours très peu d'observations de cette espèce.

**PLUVIER ARGENTE** *Pluvialis squatarola*  
1 le 6 Juillet à Grand-Lavier (80) (L. GAVORY), 5ème donnée en terres, date originale.

**GRAND LABBE** *Stercorarius skua*  
1 Le 2 Mai à Glatigny (60), à 80 kilomètres de la mer (L. GAVORY).

**MOUETTE MELANOCEPHALE** *Larus melanocephalus*  
2 mentions dans l'Oise pour cet oiseau toujours très rare en terres : 1 le 4 Avril à Pontpoint (P. DUBOIS) et 1 le 23 Août à Chevrières (S. MALIGNAT), tous deux oiseaux de seconde année.

**MOUETTE PYGMEE** *Larus minutus*  
1 ad. le 15 Novembre à Villers-en-Prayères (02) (J. LITOUX et L. GAVORY), époque inhabituelle pour une observation en terres.

**STERNE PIERREGARIN** *Sterna hirundo*  
Premières nidifications certaines dans l'Aisne : à Bucy-le-Long : 1 couple/1 nid/3 oeufs le 20 Juin, 1 pullus le 26 et à Vailly/Aisne : 1 couple/nid le 21 Juin, 2 couples pour un pullus le 11 Juillet (X. COMMECY, J. LITOUX, F. SUEUR et al.)

**STERNE ARCTIQUE** *Sterna paradisaea*  
4 ad. 3 juv. en migration vers le Sud le 6 Septembre au H.A. (O. BARDET).

**GUIFETTE MOUSTAC** *Chlidonias hybridus*

2 le 13 Mai à Bucy-le-Long (02) (J. LITOUX), 1 le 26 au H.A. (80) (O. BARDET), dates classiques de passage pour cette espèce d'observation occasionnelle en Picardie.

**MERGULE NAIN** *Alle alle*

1 le 31 Octobre au H.A. (L. GAVORY).

**CHOUETTE CHEVECHE** *Athene noctua*

En Thiérache, autour d'Hirson (02), une recherche spécifique a permis de contacter 11 mâles chanteurs sur environ 40 Km<sup>2</sup>; résultat de 215 points de repasse en 14 villages (L. LARZILLIERE et al.).

**ENGOULEVENT D'EUROPE** *Caprimulgus europaeus*

2 chanteurs à Ermenonville (60) dans le parc de la "mer de sable", nouveau site (P. MORONVALLE).

**POUILLOT SIFFLEUR** *Phylloscopus sibilatrix*

12 chanteurs sur 5 kilomètres le 3 Mai en Forêt de Compiègne (60) (P. MORONVALLE).

**REMIZ PENDULINE** *Remiz penduline*

1 le 4 Avril à Verneuil-en-Halatte (60) (P. DUBOIS) et 4 migratrices le 27 Septembre au P.O.M. (C. BERNUZEAU et A. ROUGE). Une première synthèse régionale des observations de cette espèce de plus en plus souvent observée dans notre région comme ailleurs a été faite dans l'Avocette (SANNIER 1992).

**MESANGE A MOUSTACHE** *Panurus biarmicus*

2 en migration active le 11 Octobre en RBdS (V. BAWEDIN et C. LOUVET).

**SERIN CINI** *Carduelis serinus*

40 le 11 Janvier à Fontenoy (02) (J.P. BONNEL), un maximum régional pour cette espèce qui en disparaît presque totalement en hiver.

**BRUANT LAPON** *Calcarius lapponicus*

10 le 14 Mars au H.A. (L. GAVORY)

**BIBLIOGRAPHIE :**

SANNIER J.M. 1992 : Note sur l'observation de la Remiz penduline *Remiz pendulinus* à Gamaches (80), Vallée de la Bresle. L'Avocette 16(1-2) p.20-22.

SUEUR F. 1994 : Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1993 en Picardie. Bulletin de la Société Linéenne Nord-Picardie Tome XII p.83-86.

# LA NIDIFICATION DU HERON CENDRE *ARDEA CINEREA* DANS LE DEPARTEMENT DE LA SOMME : HISTORIQUE ET INSTALLATION D'UNE COLONIE DANS LA VALLEE DE LA NOYE.

Par Gilles NEVEU  
et Pierre ROYER

## HISTORIQUE

### 1° Situation au siècle dernier :

Au siècle dernier, le héron cendré *Ardea cinerea* est considéré comme commun et de passage dans le département de la Somme, entr'autre dans le secteur de Picquigny, Ailly-le-haut-clocher et Hallencourt (M. de GUYENCOURT in COCU 1933). Cependant aucun auteur de cette période ne fait référence à la nidification. Un seul ouvrage évoque le statut de nicheur : "...quelques uns nichent dans nos marais" (MARCOTTE 1860) mais on ne trouve aucune indication sur la localisation géographique ni sur l'aspect quantitatif de la nidification. Vers la fin du XIX siècle, il y avait autrefois plusieurs de ces héronnières dans la vallée de la Somme mais elles ont disparu en même temps que les grands arbres qui les abritaient (D'HANGEST 1874).

### 2° Situation au XX siècle :

#### Jusqu'en 1978

La bibliographie ornithologique départementale, en particulier les bulletins de l'ancienne Société Linéenne du Nord de la France ne dit rien sur la nidification du héron cendré dans la première moitié du XX siècle. Il faut attendre les années 60 pour avoir des indices précis "... une héronnière se maintient sur la rive gauche de la Somme près de l'embouchure. Cette héronnière installée dans de grands Hêtres compte chaque année une douzaine de nids (de 1967 à 1971)" (Chanoine MARTIN 1973). Il s'agissait de la colonie de Boismont dans le canton de Saint Valery-sur-Somme. Il ne semble n'y avoir eu jusqu'en 1978 dans l'ensemble du département de la Somme que la seule colonie de Boismont (SUEUR 1979). Les effectifs de cette héronnière peuvent être reconstitués sur 10 années :

1968 : 19 couples (J.C. ROBERT); 50 au début des années 70 (KERAUTRET 1972); 30 en 1974 (BROSSELIN 1974); 24 en 1976 (ROYER et SUEUR 1977); 30 en 1977 (DUPUICH, ROYER et SUEUR 1978); 38 en 1978 (J. HEDIN) et 48 en 1979 (X. COMMECY, E. MERCIER et F. SUEUR).

Un autre cas de nidification, sans lendemain celui là, est connu près d'Abbeville pour cette période, dans les années 60 : une dizaine de nids signalés à Drucat (F. MONTEL 1981). Malheureusement, cette colonie a été détruite, conséquence néfaste de la vindicte des pisciculteurs semble-t-il (le Héron cendré n'étant pas protégé à l'époque).

#### Situation de 1978 à nos jours sur le littoral picard:

A partir de 1978, l'abattage d'arbres dans le bois qui abritait les hérons sur la commune de Boismont faisait peser une menace importante sur la

occasionnés par ces coupes ont entraîné une baisse des effectifs en 1979 : de 48 nids le 22 Mars le nombre tombe à 37 plus tard. La situation est redevenue favorable et on assiste à une progression constante des effectifs 1980 : retour des adultes à la colonie dès le 3 février, 40 nids le 16 Mars, 35 le 2 Mai.

1981 : 84 nids le 30 Mars.

1982 : 107 nids le 1 Avril.

1985 : 142 nids le 9 Avril.

1986 : nids occupés le 16 Février.

1987 : 121 nids, occupation de la colonie dès le 11 Février.

1988 : 122 nids, retour à la colonie entre le 14 et le 21 Février.

1990 : 196 nids le 5 Avril.

1993 : 199 nids.

1994 : 211 nids le 19 Avril.

Nous compléterons l'inventaire des colonies du littoral par l'historique de la héronnière récente du Parc Ornithologique du Marquenterre. Celle ci revêt un caractère particulier car on peut suivre son évolution sur un site protégé, exempt de menaces directes.

Le premier couple s'installe en 1980, puis un second le 16 Mars 1981 bientôt suivi d'un troisième le 31 Mars puis d'un quatrième le 5 Avril. Les années suivantes, cette colonie évolua avec des effectifs présentés dans le tableau suivant :

1980	:1981	:1982	:1983	:1984	:1985	:1986	:1987	:1988	:1989	:1990	:1991	:1992	:1993													
1	:	4	:	5	:	7	:	16	:	25	:	34	:	47	:	50	:	?	:	112	:	?	:	70	:	?

Il est intéressant de constater que la première installation du héron cendré au Parc Ornithologique du Marquenterre date de 1980, année à partir de laquelle l'effectif de la population de Boismont s'est accru considérablement. On peut supposer que la concurrence due à l'augmentation des nicheurs de Boismont a entraîné la recherche d'un nouveau site de reproduction. De plus la protection totale accordée à cette héronnière a permis l'installation d'espèces plus rares telles qu'Aigrette garzette *Egretta garzetta* depuis 1978 (1 couple en 1978, 20 couples en 1993) et Héron gardeboeuf *Ardeola ibis* depuis 1992 dont la nidification est tout à fait exceptionnelle dans le Nord de la France.

#### Situation après 1978 à l'intérieur des terres :

1978 constitue une année charnière car la colonie de Boismont perdit son statut d'unique dans le département de la Somme. Quelques hérons cendrés tentèrent de s'installer dans la haute vallée de la Somme près de étangs de Cléry/Somme mais la chasse aux Pigeons ramiers *Columba palumbus* se maintenant jusqu'au 31 mars fit échouer cette nouvelle implantation.

En 1979, deux nids peut-être trois sont notés le 5 Mai dont un avec un juvénile.

La colonie de Cléry/Somme se maintiendra 6 ans :

1979 : 1980 : 1981 : 1982 : 1983 : 1984 :

2-3 : 2-3 : 11 : 23 : 29 : 30 :

Les nids furent systématiquement détruits en 1984 après l'intervention de gens armés de fusils qui anéantirent définitivement la colonie.

Entre temps, d'autres Hérons entreprirent la colonisation d'un second site dans le même secteur, sur un îlot boisé de l'étang Sainte-Radegonde à

Péronne à quelques kilomètres en amont de Cléry/Somme. Le tableau suivant résume l'évolution des effectifs dans cette colonie.

1980 : 1981 : 1982 : 1983 : 1984 : 1985 : 1986 : 1987 : 1988 : 1989 : 1990 : 1991 : 1992 : 1993  
2-3 : 11 : 13 : 14 : 18 : 38 : 41 : 53 : 71 : 72 : 83 : 85 : 89 : 78  
et 81 nids en 1994.

A coté des grosses colonies bien implantées sur le littoral picard et dans la haute vallée de la Somme d'autres moins importantes et instables vont s'installer dans la vallée de la Somme et ses annexes.

1981 : 3 à 4 couples à Fréchencourt (vallée de l'Hallue)

1983 : 1 adulte nourrit à Fréchencourt

1986 : 12 nids à Aveluy, vallée de l'Ancre

1987 : 1 nid le 22 Avril à Nampont, vallée de l'Authie

1988 : 5 à 6 nids à Bacquencourt (bordure du canal du Nord) (colonie connue depuis 3 à 4 ans) et 1 couple à Méricourt/Somme

1990 : 1 colonie de 4 nids à Fouencamps en vallée de la Noye (voir plus loin)

1991 : 1 colonie dans la région d'Hangest/Somme (vallée de la Somme), 36 couples en 1994

1992 : 1 couple reproducteur dans la vallée des Evoissons.

Le suivi des colonies n'étant pour certaines pas régulier, les informations sont partielles; il y a des certitudes de disparitions pour certaines.

### La colonie de Fouencamps :

Le Héron cendré fut observé jusqu'en 1991 et depuis de nombreuses années en petit nombre dans les vallées de l'Avre et de la Noye au cours des quatre saisons sans qu'aucun indice de reproduction ne fut détecté. L'hiver 1990-1991 se déroula avec des effectifs habituels près des étangs : souvent 1 ou 2 individus, parfois entre 5 et 10, jamais plus. Fin Février 1991, Gilles NEVEU me signale la construction d'un nid près de Fouencamps. Au cours de mes prospections régulières sur le site, je constatais la construction d'un second nid le 6 Mars. A cette époque, une coupe de Peupliers fut effectuée dans le marais tout proche et nous avons craint la destruction des arbres où étaient installés les Hérons ou que le dérangement occasionné ne vienne décourager les oiseaux qui venaient tout juste de s'installer.

Nos craintes s'avérèrent vaines car la plantation exploitée ne concernait pas les arbres où les hérons avaient construit leurs nids. Enfin les oiseaux pouvaient nicher dans un climat serein...

Pour preuve, le 17 Mars un troisième nid s'ajouta aux deux premiers puis ce fut quatre nids qui furent découverts le 6 Avril (couvaisons). L'éclosion et l'élevage des jeunes fut confirmé par l'observation de juvéniles le 16 Mai : un nid avec 5 juv. presque volants, un second avec 1 juv. lui aussi presque volant et un troisième avec 2 juv. Le nombre total de nids s'éleva à 5 cette année là.

En 1992, les premiers Hérons cendrés furent présents dès le 13 Février sur les nids : 3 occupés le 17 Février puis 5 le 7 Mars avec un adulte couveur.

Plus tard en saison, d'autres couples vinrent rejoindre les premiers nicheurs et étoffer l'effectif de ce qui allait devenir une colonie de taille moyenne : 7 nids le 16 Mars puis 10 dont 8 occupés le 10 Avril.

Les premières éclosions survinrent le 20 Avril pour deux couvées. Le dernier comptage du 10 Mai 1992 montra que 6 nids avaient produit des jeunes : 2 contenaient 2 jeunes, 4 accueillait au moins 1 jeune. Le

manque de suivi par la suite ne permit pas de connaître la production exacte des Hérons cendrés cette année là.

De nouveaux oiseaux vinrent encore grossir les rangs des reproducteurs en 1993. Dès le début de la saison de nidification deux nouvelles plates-formes de branchages furent établies à proximité de celles existant déjà et on passa de 10 à 12 nids le 18 février. L'accroissement ne cessa pas avant le mois de Mai : 16 nids le 18 Mars, 18 le 15 Avril, 20 le 29 et 23 le 9 Mai 1993.

#### Quelques données sur la reproduction des Hérons cendrés de Fouencamps:

L'année précédente, le manque de suivi en fin de saison ne nous avait pas permis d'évaluer avec précision le nombre de jeunes par couple. En 1993 par contre, nous avons référencé chaque nid avec un numéro ou une lettre de manière à suivre individuellement chaque couple.

Le nombre définitif de nids s'éleva à 23 avec un groupe de 16 nids, un second distinct de 4 nids et enfin 3 isolés du gros de la colonie. Le nombre de jeunes a pu être évalué dans 13 nids : 1 couple pour 5 jeunes; 5 pour 4 jeunes; 5 pour 3 jeunes; 2 pour 2 jeunes. Ces résultats permettent de calculer une moyenne de 3,38 jeunes par couple ayant réussi sa reproduction.

L'abandon de la nidification fut noté pour 4 couples. Pour l'un d'entre eux, il s'agissait d'oiseaux immatures ayant construit un amas de branchages mais n'ayant pas mené à terme cette tentative de reproduction. La productivité de 3 couples n'a pu être établie car le feuillage fut trop dense en Mai et gênait une observation précise.

La colonie de Fouencamps est installée sur les arbres qui bordent un grand étang. Les essences choisies sont essentiellement des Aulnes glutineux *Aulus glutinosus* pour les nids regroupés et des Peupliers *Populus sp.* pour les autres isolés. Les nids sont construits à une hauteur qui varie entre 4 et 10 mètres, parfois très proches les uns des autres.

La chronologie de la reproduction fut la suivante en 1993 :

- \* retour à la colonie dans la seconde décade de Janvier
- \* construction de nids de la mi-Février à début Mai
- \* pontes déposées entre le 15 Février et le 10 Mai
- \* éclosions entre le 20 Mars et début Juin.

#### CONCLUSION

Les colonies de Hérons cendrés du département de la Somme se sont multipliées à partir des années 80. Cette évolution s'est déroulée de manière concomitante à l'augmentation des effectifs de la seule colonie connue auparavant de la région, celle de Boismont sur le littoral picard et il est tentant d'établir une relation entre ces deux événements. La connaissance de l'origine des individus qui établissent les nouvelles héronnières permettrait de mieux comprendre ce phénomène. La protection accordée au grand héron gris depuis 1975 semble la cause la plus probable de cette expansion.

La nidification sur la commune de Fouencamps est la conséquence de tous ces éléments et un suivi de la reproduction année après année nous montrera quand sera atteint le seuil de saturation et comment ce groupe évoluera.

Espérons que la relative protection locale pérennisera cette colonie. Il serait intéressant de connaître l'impact de ces oiseaux sur l'activité piscicole toute proche (école des gardes-pêche et pisciculture du Paralet).

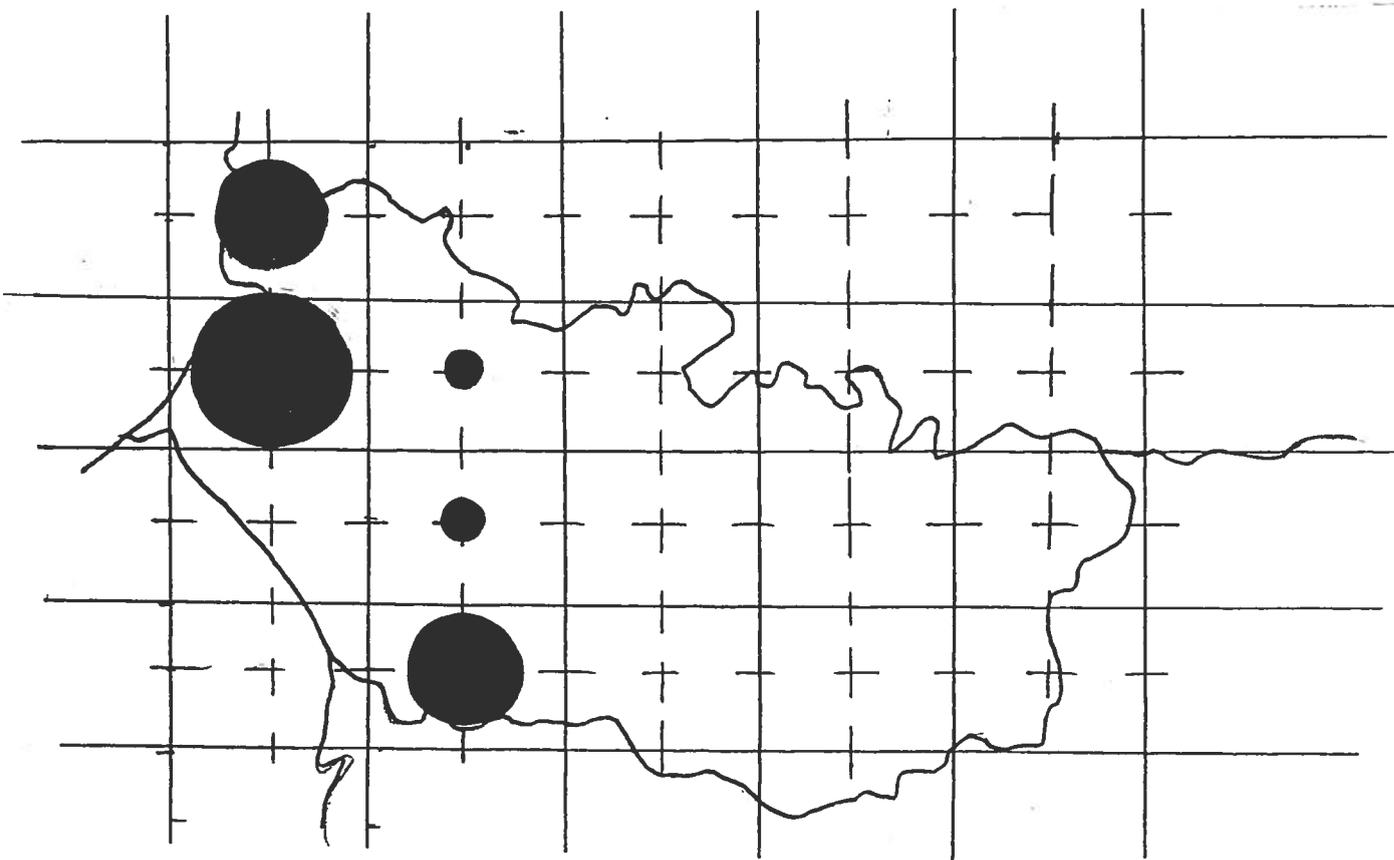


Fig. 1 : Le Héron cendré nicheur dans la Somme entre 1970 et 1975 (d'après YETMAN 1977)

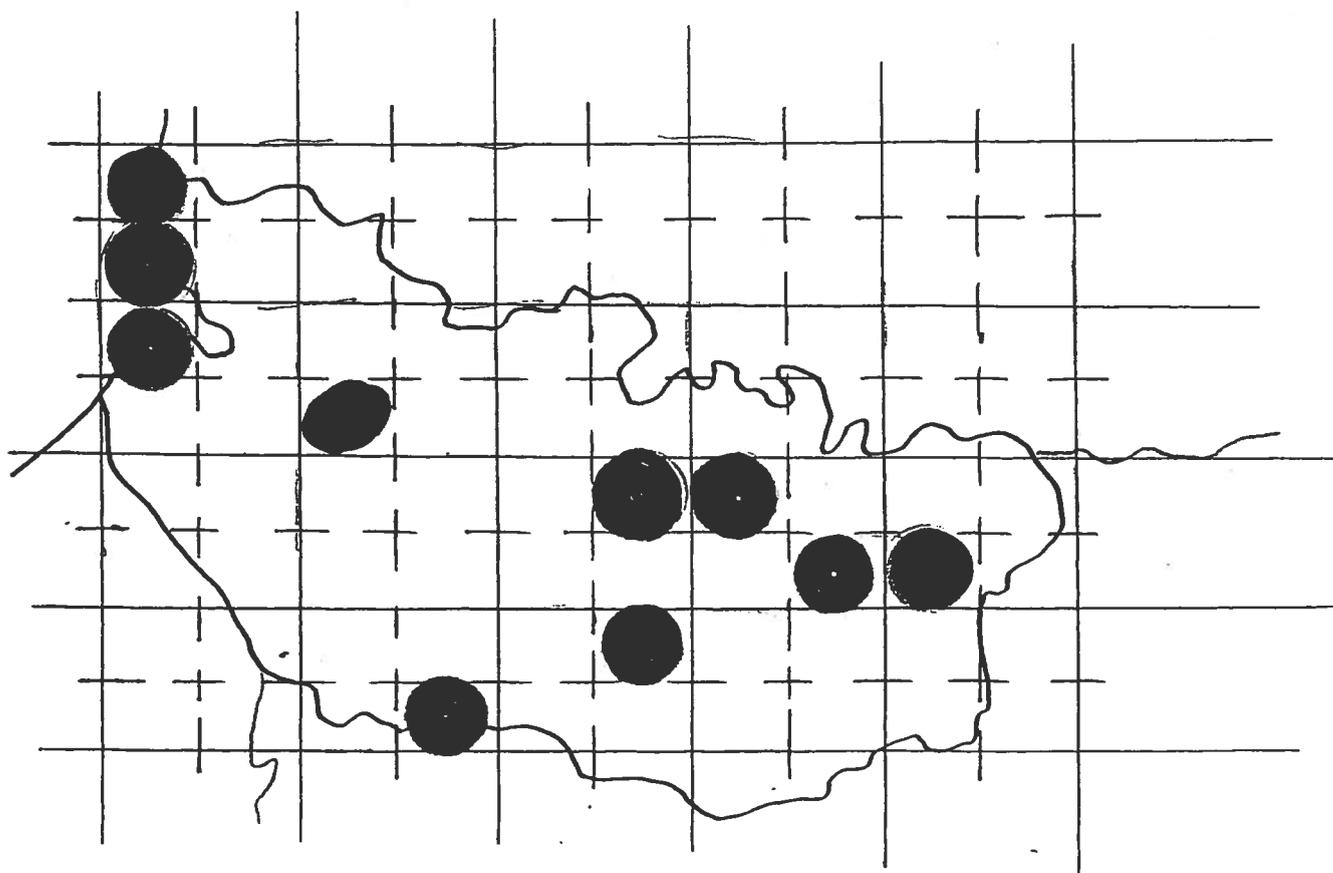


Fig. 2 : Le Héron cendré nicheur dans la Somme entre 1980 et 1993.

piscicole toute proche (école des gardes-pêche et pisciculture du Paraclet). Il semble qu'une tentative de conciliation entre l'activité humaine et la protection des hérons permette de garder un certain optimiste.

### **BIBLIOGRAPHIE**

COCU G. (1932) : Contribution à l'étude ornithologique de Picardie (Arrondissement d'Amiens et d'Abbeville). Bull. Soc. Lin. N. Fr., 25 : 217- 234.

GEROUDET P. (1978) : Grands Echassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Neuchâtel, Lausanne, Paris. Delachaux et Niestlé. 430p.

D'HANGEST G. (1874) : Le héron cendré. Bull. Soc. Linn. N. Fr., 2 : 51-52 et 61-5.

MARCOTTE F. (1860) : Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville (extraits : mémoires de la société d'Emulation d'Abbeville). Abbeville, 254p.

MARTIN C. (1973) Etude ornithologique *in* Etude écologique sur le littoral picard CRDP Amiens, 118p.

SUEUR F. et COMMECY X. (1990) : Guide des Oiseaux de la Baie de Somme. EDF-DRAE Picardie - GEPOP, 192p.

SUEUR F. (1979) : Le Héron cendré Ardea cinerea dans la Somme. L'Avocette 3 ( 3-4) p.43-45.

Et les synthèses ornithologique annuelle régionales paraissant dans l'Avocette et des données inédites fournies par X. COMMECY qui les centralise pour la C.O.P.

# LES MICROMAMMIFERES DE BOVES -80-

Par Sylvie Caux

La commune de Boves se situe dans le département de la Somme (80) à quelques kilomètres d'Amiens. Ces petits mammifères ont été étudiés par l'intermédiaire de pelotes de réjections de Chouette effraie *Tyto alba* (nicheuse dans un pigeonnier) et de Chouette hulotte *Stryx aluco* (utilisant une grange commé reposoir diurne). Les deux lieux de dépôts des pelotes sont distants de moins de 80 m. Le contenu de ces pelotes peut donner un aperçu de la variété des espèces locales de micromammifères, et renseigne également sur le régime alimentaire de ces deux rapaces nocturnes. Les pelotes ont été plus précisément récoltées en Mars 1992 au lieu-dit : la ferme de "Fort Manoir", dans la propriété de M. Chauquet. Le biotope concerné par le territoire de chasse des deux oiseaux, (environ 2,5 km de rayon autour du reposoir pour l'effraie), est en partie représenté par une prairie humide bordée d'un bois, dans la vallée de l'Avre.

## I - Intérêts du site étudié :

Les dépôts de pelotes étant situés en fond de vallée, on y trouve naturellement des espèces de zones humides ou d'endroits frais, telles que la Musaraigne pygmée *Sorex minutus*, la Musaraigne aquatique *Noemys foediens* ou encore la Rat taupier *Arvicola terrestris*. Toutefois, durant leurs périodes de chasse, les rapaces nocturnes prospectent certainement aussi au niveau des plateaux, d'autant plus que la capture est facilité quand le milieu est ouvert. Ainsi, on rencontre des espèces inféodées à des biotopes plus secs, comme la Crocidure commune *Crocidura russula*. C'est pourquoi dans les pelotes sont présents des mammifères ayant pour origine des biotopes parfois très différents. Cette variété se reflète par le nombre d'espèces analysées : 14 au total (sans compter les oiseaux).

## II - Comparaison entre le régime de la Chouette effraie et de la Chouette hulotte dans une même localité :

### A°) Résultats

Le nombre de proies étudiées chez la Chouette effraie (*Tyto alba*) est de 416 proies, et de 127 proies pour la Chouette hulotte (*Strix aluco*)

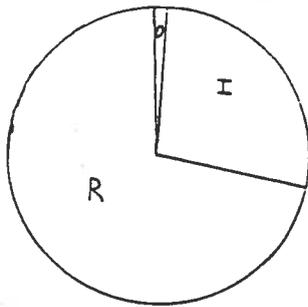
PROIES (en %)	Hulotte	Effraie
Oiseaux	0	1,21
Campagnol roussâtre ( <i>Clethrionomys glareolus</i> )	7,1	1,68
Rat taupier ( <i>Arvicola terrestris</i> )	0	0,48
Campagnol souterrain ( <i>Pitymus subterraneus</i> )	15,7	5,53
Campagnol agreste ( <i>Microtus agrestis</i> )	14,96	6,25
Campagnol des champs ( <i>Microtus arvalis</i> )	18,9	23,8
Mulot gris ( <i>Apodemus sylvaticus</i> )	7,1	30,29
Rat des moissons ( <i>Micromys minutus</i> )	0	0,96
Souris grise ( <i>Mus musculus</i> )	3,1	2,64

Surmulot ( <i>Rattus norvegicus</i> )	4,73	0
Musaraigne pygmée ( <i>Sorex minutus</i> )	7,1	1,68
Musaraigne carrelet ( <i>Sorex araneus</i> )	7,9	15,86
Musaraigne aquatique ( <i>Noemys fodiens</i> )	0	0,24
Crocidure commune ( <i>Crocidura russula</i> )	11,8	9,37
Taupe ( <i>Talpa europaea</i> )	1,6	0
	-----	-----
	100 %	100 %

Remarque : En ce qui concerne la Chouette effraie, le nombre de proies par pelote varie de 1 à 7 maximum. Les pelotes à une proie contiennent souvent un animal d'assez grosse taille (ex : un oiseau ou un Rat taupier). Alors que les pelotes les plus fournies en crânes contiennent souvent des individus de faibles poids. Et dans ce cas il s'agit souvent d'espèces identiques ou proches (ex : une pelote à six Musaraignes carrelets et une Musaraigne pygmée).

De plus, les pelotes de Hulotte ont été récoltées fraîches en Mars 1992 alors que les pelotes d'effraie qui ont été récoltées à la même époque dans un pigeonnier sont peut-être plus anciennes. Enfin, il n'a été déterminé qu'une seule Musaraigne aquatique, malgré un biotope qui devrait être favorable à cette espèce peu commune.

B°) Proportion entre rongeurs, insectivores et oiseaux :



R : Rongeurs  
I : Insectivores  
O : Oiseaux

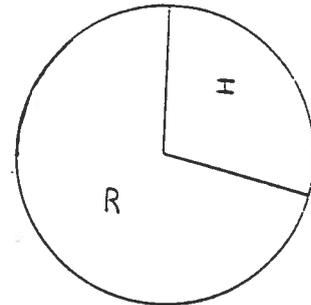


Fig. 1 : Régime alimentaire de la Chouette effraie

Fig. 2 : Régime alimentaire de la Chouette hulotte

Dans les deux cas, les proportions sont pratiquement identiques. On constate une nette prédominance de rongeurs avec plus de 71 % (contre moins de 29 % pour les insectivores). Ceci peut refléter une dominance du nombre de rongeurs, ou une préférence des rapaces pour ce type de proie.

A noter : La Chouette effraie est ici la seule à capturer des oiseaux.

C°) Proportions entre espèces suivant le régime du rapace :

Document en liaison avec les deux histogrammes page suivante :(fig. 3 et 4)

Numéro attribué aux espèces	: Espèces
1	: Oiseaux
2	: Campagnol roussâtre ( <i>Clethrionomys glareolus</i> )
3	: Rat taupier ( <i>Arvicola terrestris</i> )
4	: Campagnol souterrain ( <i>Pitymus subterraneus</i> )
5	: Campagnol agreste ( <i>Microtus arvalis</i> )

6	: Campagnol des champs ( <i>Microtus arvalis</i> )
7	: Mulot gris ( <i>Apodemus sylvaticus</i> )
8	: Rat des moissons ( <i>Micromys minutus</i> )
9	: Souris grise ( <i>Mus musculus</i> )
10	: Surmulot ( <i>Rattus norvegicus</i> )
11	: Musaraigne pygmée ( <i>Sorex minutus</i> )
12	: Musaraigne carrelet ( <i>Sorex araneus</i> )
13	: Musaraigne aquatique ( <i>Noemys fodiens</i> )
14	: Crocidure commune ( <i>Crocidura russula</i> )
15	: Taupe ( <i>Talpa europaea</i> )

Analyse :

D'une manière générale, les deux espèces profitent largement des campagnols des champs, agrestes, et souterrains. Mais il y a des proies (5 sur 14) qui semblent spécifiques à chaque chouette.

HULOTTE	Proies spécifiques.	EFFRAIE
-----	-----	-----
Surmulots	:	Oiseaux
Taupes	:	Musaraigne aquatique
	:	Rat taupier
	:	Rat des moissons

Cependant, parmi les proies communes aux rapaces (9 espèces sur 15) on remarque parfois d'importantes disproportions dans les pourcentages. Ainsi l'Effraie capture beaucoup plus de Mulots gris que la Hulotte (30,29 % contre 7,1 %). De même elle capture davantage de Musaraignes carrelets (15,8 % contre 7,9 %). Au contraire, la Chouette hulotte capture 4 fois plus de Campagnols roussâtres que l'Effraie (Fig. 3 et 4). (Remarque : Ici, l'ensemble des oiseaux est assimilé à une seule espèce.)

L'effraie possède une richesse de proies plus importante que la Hulotte (13 espèces contre 11), mais en revanche, celle-ci capture différentes catégories de proies dans des fréquences relativement homogènes. (D'ailleurs, aucun pourcentage ne dépasse 18,9 %). Au contraire, la Chouette effraie a tendance à prendre un régime plus spécialisé, constitué de quelques proies préférentielles : le Mulot gris, le Campagnol des champs, et dans une moindre mesure : la Musaraigne carrelet. Toutefois, ce régime peut-être induit par une pullulation de Mulots gris cette année là (fig. 5 et 6).

Mais on peut également faire une autre remarque : la Chouette effraie semble chasser pour partie en zone humide, en zone herbacée ou mais en secteur relativement dégagé, comme l'indiquent ses captures de 3 espèces spécialisées :

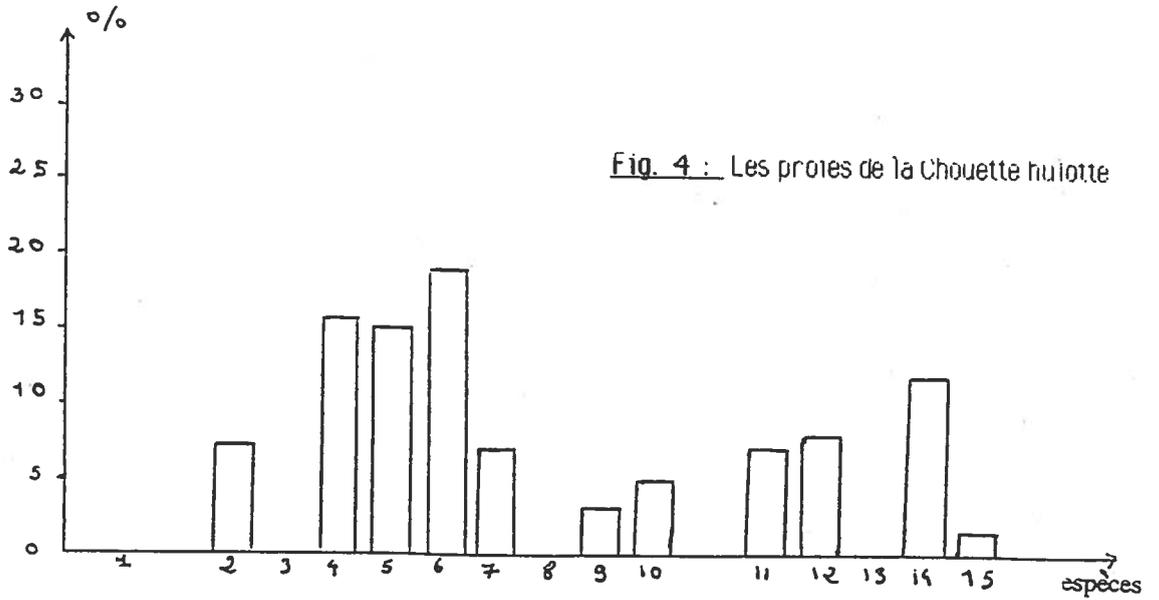
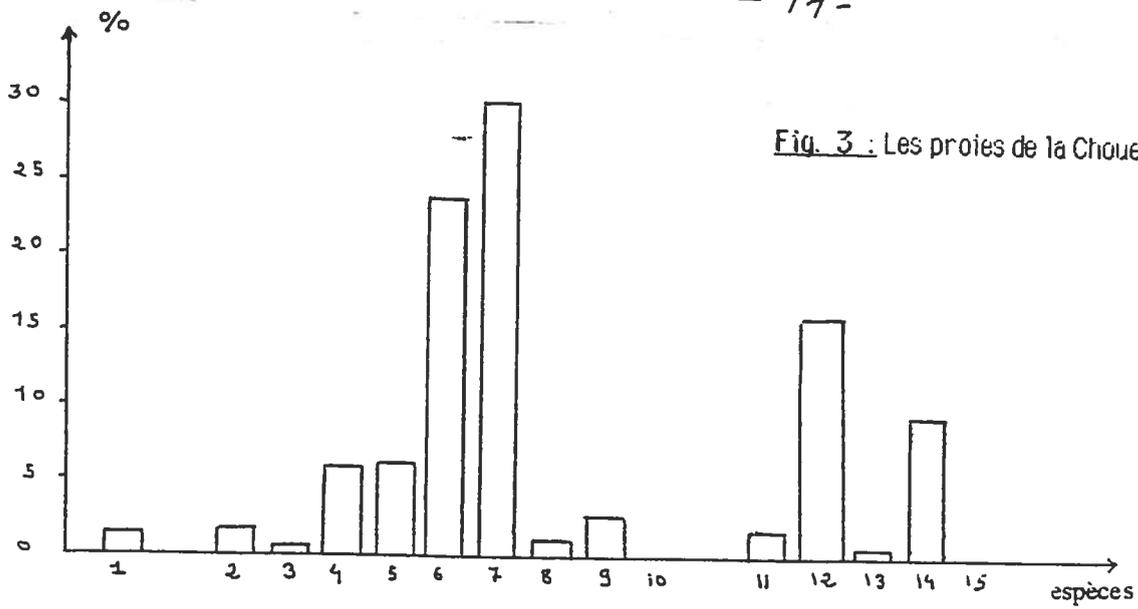
Rat taupier-----zones humides dégagées

Musaraigne aquatique-----zones humides

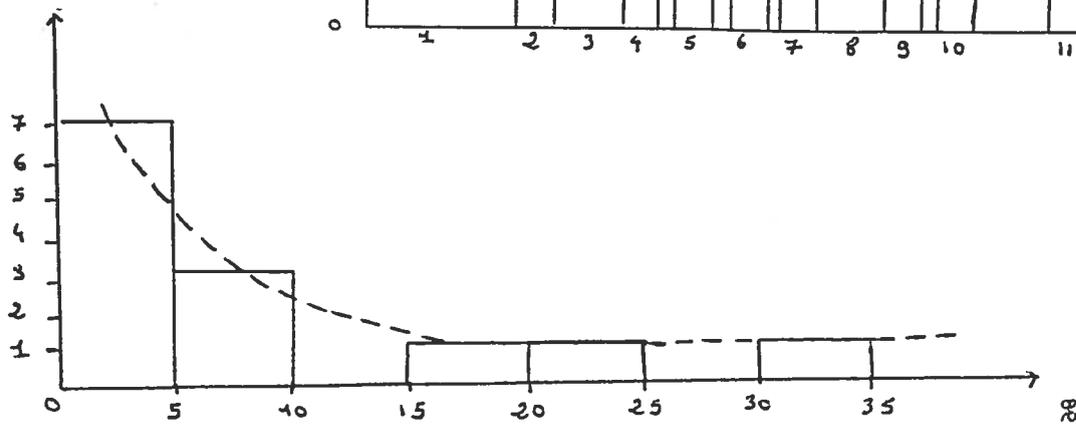
Rat des moissons-----peut se trouver dans les roselières.

On constate par contre le peu d'importance, voire l'absence d'espèces vivants en milieux boisés (ex : peu de Campagnols roussâtres, aucun Lérot).

Le régime alimentaire de la Hulotte comprend, en revanche, une bonne part de

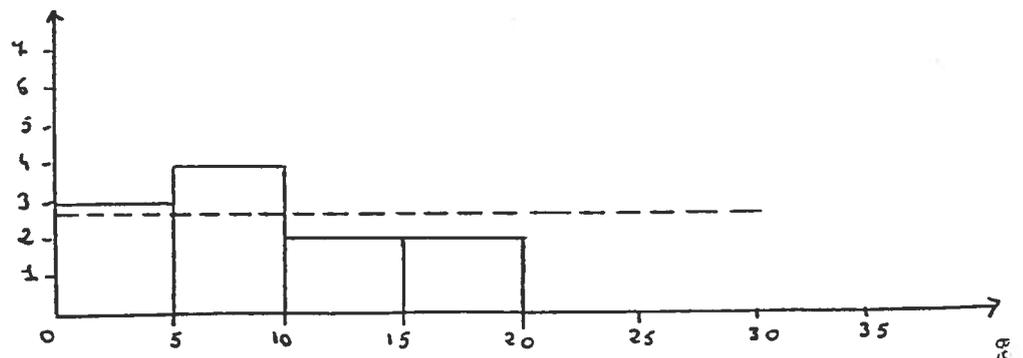


Nombre de proies



**Fig. 5 : Répartition en % des proies de la Chouette effraie**

Nombre de proies



**Fig. 6 : Répartition en % des proies de la Chouette hulotte**

mammifères inféodés aux cultures (et donc le plus souvent aux plateaux) ex: le Campagnol souterrain, le Campagnol roussâtre, qui vit en secteur plutôt boisé.

Conclusion :

D'après les résultats, on peut donc penser que la Chouette effraie aurait tendance à chasser apparemment davantage en vallée, mais en secteur pas trop fermé. Quand à la Chouette hulotte, celle-ci prospecterait au niveau des cultures (sur plateaux), ce qui ne l'empêche pas de s'accommoder aux biotopes boisés, pour compléter son régime. Ainsi, il s'effectue un certain "partage" des proies entre ces deux rapaces nocturnes. Ceci limite sûrement quelque peu la compétition interspécifique et favorise la cohabitation sur des territoires qui se recoupent.

**Remerciements :**

- Mr CHAUQUET (pour l'accès à sa propriété)
- Mr DUQUEF (pour les ouvrages de déterminations)
- Mr PENAUD (pour l'aide apportée à l'étude).
- Mme SAINT GIRONS (pour la détermination de quelques proies pouvant prêter à confusion)

**Bibliographie :**

- H. BAUDEVIN, J.C GENOT, Y. MULLER : **Les rapaces nocturnes**. Ed. Le sang de la terre.
- J.C ROBERT, P. TRIPLET : **Les mammifères de Somme**, Picardie écologie 1993, (hors serie n°2)
- J. CHALINE et al. : **Les proies des rapaces**. Ed. Doin. Paris.
- J.C ROBERT, P. ROYER. P. TRIPLET : Aperçu du régime alimentaire des rapaces nocturnes dans la Somme, Picardie écologie 1985 (série II, 2) 47-61.

## NOTE SUR UN COMPORTEMENT ETRANGE CHEZ LA BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

Par Vincent BAWEDIN

Cette note est à mettre en rapport avec l'article de P. ROYER (1992) : "Un comportement particulier chez la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* " dans lequel l'auteur décrit l'observation faite à plusieurs reprises d'une Bergeronnette des ruisseaux se livrant à un curieux manège : un mâle effectuait des démonstrations territoriales... face à sa propre image dans le rétroviseur d'une voiture. C'est ce même phénomène que j'ai pu observer le 12 Mars 1994 à Blangy-Tronville (80), village de la moyenne vallée de la Somme, chez la Bergeronnette grise cette fois. Décrivons cette scène.

Revenant vers mon véhicule que j'avais quitté 90 minutes auparavant, je fais décoller du rebord de la portière une Bergeronnette grise qui se pose à quelques mètres de moi dans un arbuste. Très agité, l'oiseau effectuait des va-et-vient entre son perchoir et la voiture, ma présence l'empêchant de se poser sur celle ci. L'individu en plumage nuptial ne cessait de chanter. J'en conclus qu'il s'agissait d'un mâle défendant son territoire... contre sa propre image reflétée dans le rétroviseur; celui ci était maculé de traces de boues dues à des coups de bec.

Le véhicule était stationné le long d'un petit ruisseau, près d'un pont, soit les mêmes circonstances que celles décrites par P. ROYER.

Cet auteur relate dans son article le même fait observé une seule fois chez la Bergeronnette grise. La littérature ornithologique parle davantage de tels cas chez la Bergeronnette des ruisseaux que chez la Bergeronnette grise, cependant l'observation d'un tel phénomène ne demeure plus unique dans la Somme.

Ce comportement s'il est plus fréquemment observé chez les Bergeronnettes ne doit pas leur être propre; d'ailleurs GEROUDET (1984) signale la même attitude chez le Rouge gorge *Erithacus rubecula*. De nouvelles observations de ce type seraient les bienvenues.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

GEROUDET P. (1984) Les Passereaux d'Europe. Tome II. Neuchâtel, Paris. 320 p.

ROYER P. (1992) Un comportement particulier chez la Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* L'AVOCETTE 16 (1-2) p.7-9.

## RESULTAT DE L'EXAMEN D'UN LOT DE 40 PELOTES DE CHOUETTE HULOTTE *STRIX ALUCO*

PAR Y. LECOMTE

Les pelotes ont été récoltées dans le marais de Breuil le Vert (60) à l'occasion de plusieurs visites entre Septembre 1993 et Mai 1994. C'est le résultat de l'examen des restes de proies contenus dans celles-ci qui nous permet de présenter cette étude.

### Localisation et caractéristiques du site de récolte :

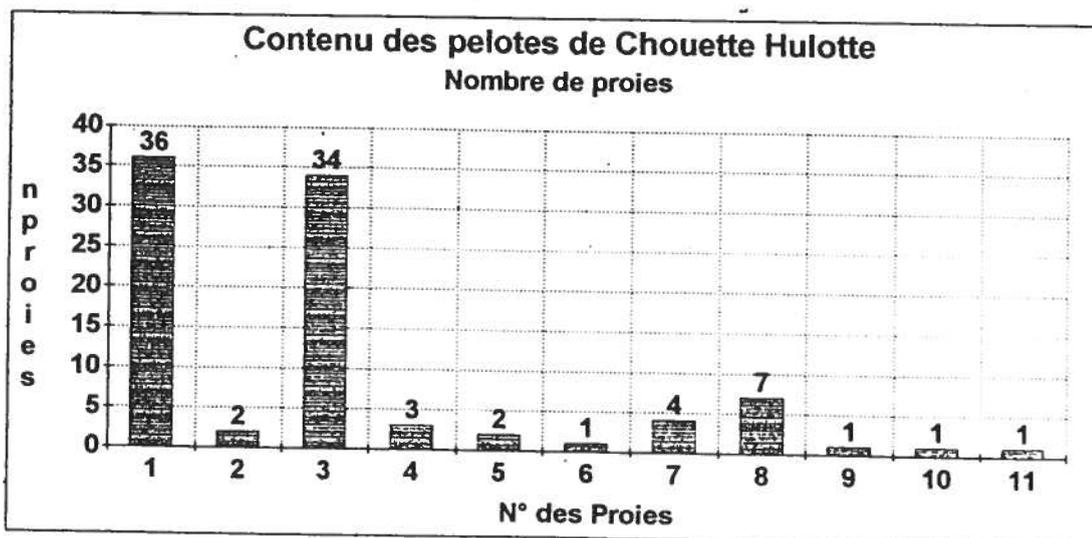
Le marais est situé à l'Est du village, traversé par la rivière la Brèche et la Béronnelle son affluent qui y confluent ainsi que par un petit ruisseau sans nom. On y trouve plusieurs petits étangs, d'anciennes tourbières et une grande propriété plantée de Peupliers *Populus sp.* sur pelouse régulièrement tondue.

C'est essentiellement un sol tourbeux, planté de Peupliers, Chênes pédonculés *Quercus robur*, Frênes *Fraxinus elxersior* et quelques Hêtres *Fagus sylvatica* pour les espèces de grandes tailles. Résultat de plusieurs coupes à blanc on trouve des repousses de Noisetiers *Corylus avellana*, Frênes, Tilleuls *Tilia sp.* dans les nouvelles plantations de Peupliers *Populus euro x canadensis*. On y trouve aussi des Peupliers grisards *Populus canescens* couverts de Lierre *Hedera helix* qui servent de perchoirs et d'abris aux Chouettes hulotte.

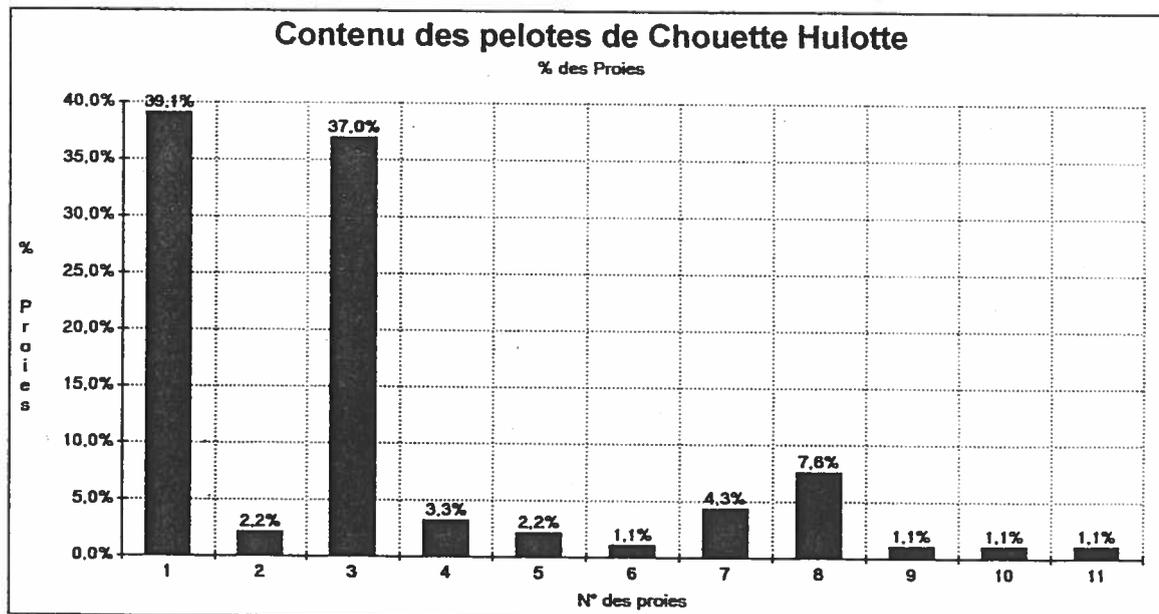
Dans l'environnement du marais : 3 parcelles cultivées en céréales : Blé *Triticum aestivum*, Maïs *Zea Mays* ou Orge *Hordeum sp.* selon les années, 2 friches en broussaille et des petits vergers avec jeunes et vieux Pommiers. Un peu plus loin, le bois des côtes, surface boisée de 1000 hectares environ de futaie, taillis et coupes bordé de cultures agricoles variées. L'ensemble présente un excellent milieu favorable à la micro-faune.

### Résultats :

Les tableau et graphes suivants indiquent ces résultats.



1 EXAMEN DE PELOTES DE CHOUETTE HULOTTE (Strix aluco).					
3	Nom vulgaire	Nom latin	Nombre	Total %	N°
5	CAMPAGNOL ROUSSATRE	( <i>Clethrionomys glareolus</i> )	36	39,1%	1
6	CAMAPGNOL AGRESTE	( <i>Microtus agrestis</i> )	2	2,2%	2
7	MULOT GRIS	( <i>Apodemus sylvaticus</i> )	34	37,0%	3
8	SOURIS GRISE	( <i>Mus musculus</i> )	3	3,3%	4
9	MERLE NOIR	( <i>Turdus merula</i> )	2	2,2%	5
10	MESANGE BLEUE	( <i>Parus caeruleus</i> )	1	1,1%	6
11	PASSEREAUX	(Sp)	4	4,3%	7
12	PROCRUSTE CHAGRINE	( <i>Carabus coriaceus</i> )	7	7,6%	8
13	TAUPE COMMUNE	( <i>Talpa europaea</i> )	1	1,1%	9
14	LEROT	( <i>Elyomis quercinus</i> )	1	1,1%	10
15	ECUREUIL ROUX	( <i>Sciurus vulgaris</i> )	1	1,1%	11
16			92	100,0%	
19	TOTAL des PROIES	92			
20	Nombre de pelotes =	40			
21	Moyenne par Pelotes =	2,30			
22					
23					
24					



**Anecdotes :**

- Le Lérot s'est installé dans le râtelier à foin des Chevreuils *Capreolus capreolus*, plutôt tranquille en ce lieu, les Chevreuils n'appréciant que peu cette alimentation.

- Un matin nous avons trouvé la queue d'un Ecureuil roux sous le perchoir. Pas de pelote contenant les ossements de cet animal dans celles ramassées ce jour là. Par contre quelques jours plus tard... la mâchoire inférieure gauche dans une pelote et quelques ossements!

NDRL : On pourra comparer avec intérêt les résultats obtenus dans ce marais et ceux obtenus dans celui de Boves présentés dans ce même numéro de l'*Avocette*.

## AVIFAUNE DU "MARAIS DU BOUT DU MONDE", AMIENS -80-

Par Pierre ROYER

### INTRODUCTION :

Situé au Sud-Est de la commune d'Amiens, le marais dit "du bout du monde" ou marais des "trois vaches" constitue le prolongement naturel des Hortillonages d'Amiens dans la vallée de l'Avre où s'écoule un affluent de la Somme

Cette zone humide est prise en étau entre la quartier amiénois Boutillerie à l'Ouest et la gare de triage de Longueau à l'Est. Elle est limitée au Nord par la D35 (Amiens - Longueau) et au Sud par la cité du Pont de Cagny.

Sur une trentaine d'hectares, la zone palustre occupe le fond de la vallée dans un espace périurbain dense. Véritable couloir de verdure enserré dans la ville, le site occupe la rive gauche de l'Avre et regroupe différents types de milieux :

-Au Nord, des étangs voués à la pêche et occupés la plupart du temps par des pêcheurs qui trouvent là un peu de tranquillité aux portes de la ville.

Les étangs sont d'anciennes tourbières encore exploitées au XIX siècle; les lieux d'exploitation sont devenus des plans d'eau colonisés par la végétation qui occupe progressivement l'espace et tend à combler le marais.

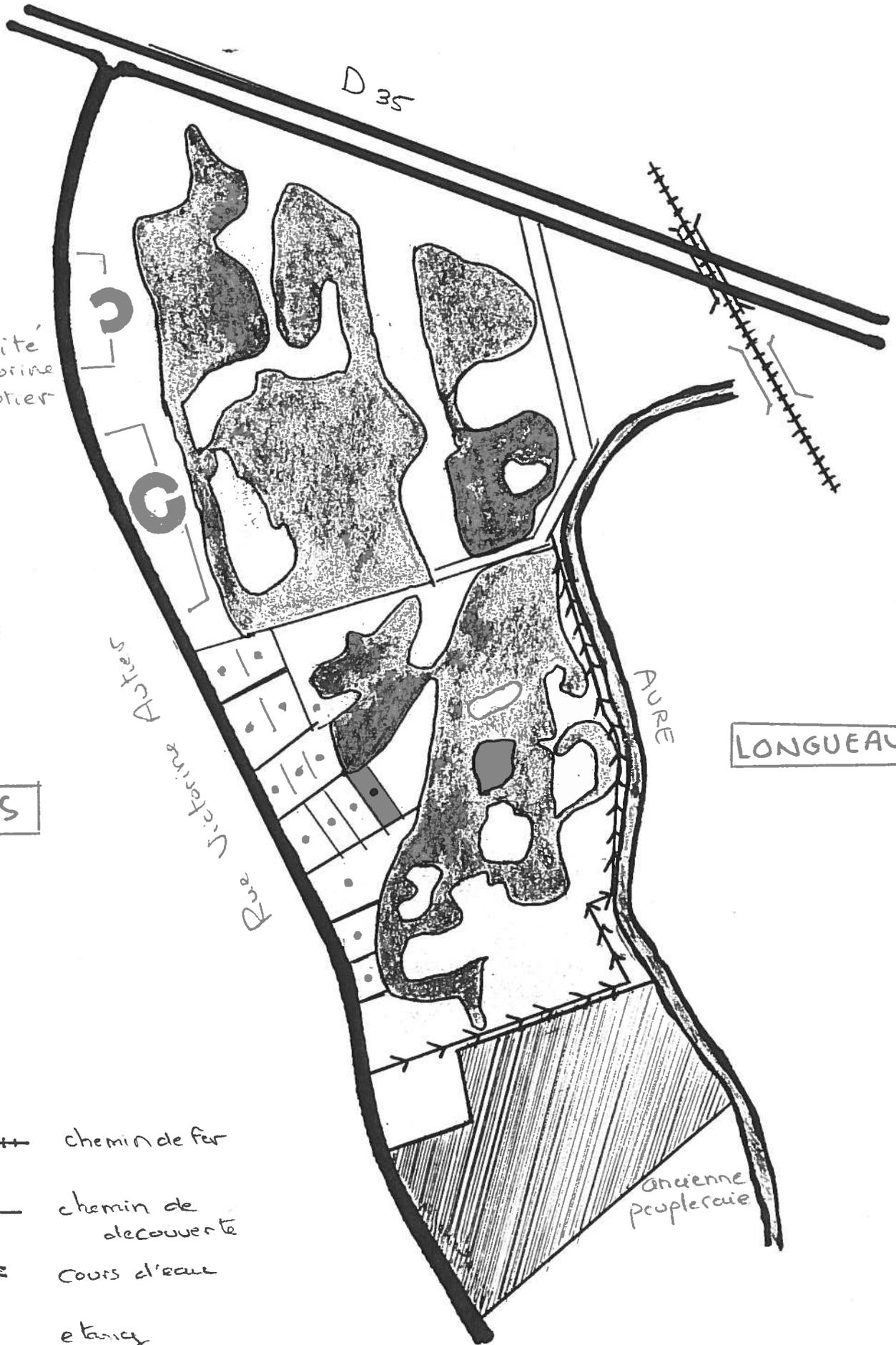
-La zone centrale, comprend un étang avec des îlots, entouré d'une frange marécageuse importante de type caricaie sur substrat vaseux. L'étang est particulièrement envasé car il recueille les eaux d'écoulement du flanc Ouest de la vallée. Le niveau d'eau n'est jamais très élevé et peut laisser la place à une vasière en période sèche.

-La zone Sud, composée d'une phragmitaie progressivement envahie par les Saules dans les zones exondées laisse la place à une mégaphorbiaie (végétation herbacée très haute) qui a occupé l'emplacement d'une ancienne peupleraie. Une pâture à végétation haute (*Cirsium oleraceum*, *Eupatorium cannabinum*...) a progressivement envahi l'espace planté de peupliers âgés dont la coupe a été entreprise en 1992.

-A l'Est du marais, l'Avre s'écoule dans son cours naturel avant de rejoindre la Somme au sein des Hortillonages.

Des jardins ouvriers occupent la partie occidentale du marais et s'inscrivent dans la tradition maraîchère des Hortillonages d'Amiens.

Un sentier d'observation en graviers et caillebotis permet l'accès facile et la découverte du marais depuis 1988, année où l'association IDEE (régie de quartier) a entrepris cet aménagement. Il s'agissait de faire découvrir la faune et la flore typique d'une zone humide de la région à l'aide de panneaux et d'observatoires en bois; Malheureusement, tous ces éléments ont été systématiquement détruits sauf le sentier qui semble-t-il a été respecté parce qu'il permet de pénétrer dans le marais. L'existence d'une cité H.L.M. toute proche n'est pas étrangère à ces dégradations. La proximité urbaine amène l'abandon de nombreux immondices qui enlaidissent le milieu. Les pêcheurs sont en partie responsables mais l'association de pêche entreprend le nettoyage des étangs et invite les gens à jeter leurs déchets dans des poubelle mises à leur disposition.



cité  
Victorine  
Astes

D 35

C

Rue Victorine Astes

AURE

LONGUEAU

ANTIENS

Ancienne  
Peupleraie

+++++ chemin de fer

→→→ chemin de découverte

~~~~~ cours d'eau

☐ étang

☐ jardins maraîchers

Malgré ces aspects rebutants, le marais a fait l'objet d'observations ornithologiques intéressantes il y a quelques années et d'un suivi régulier plus récemment.

Nous avons pu constater la présence d'espèces peu communes, parfois surprenantes pour une zone humide en milieu urbain mais l'interdiction de la chasse ne semble pas étrangère à ces richesses inattendues sur un pareil site. La proximité des habitations proscrit toute activité cynégétique, principalement la chasse de nuit autrefois pratiquée dans deux huttes aujourd'hui abandonnées.

Nous avons pu recueillir d'anciennes données qui, ajoutées aux plus récentes permettent d'établir un inventaire et de retracer l'historique de l'avifaune depuis une vingtaine d'années. C'est ce surprenant résultat pour un milieu si marqué par l'environnement urbain que nous présentons ici.

#### REMERCIEMENTS :

Que soient remerciées les auteurs d'observations autrefois membres du G.E.P.O.P. : Claude DELAHOUCHE et Jean NOSAL. Des membres de Picardie-Nature et de la Centrale Ornithologique Picarde ont également contribué à ce travail : Vincent BAWEDIN et Laurent GAVORY.

### I L'AVIFAUNE DU MARAIS DU BOUT DU MONDE :

#### GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*

L'installation du Grèbe huppé sur les étangs semble remonter à la fin des années 70 et correspond à l'expansion de l'espèce constatée ailleurs dans la région à cette époque. Il n'est pas signalé en 1978, par contre un couple fréquente le marais en 1979 et a semble-t-il niché.

Les années suivantes, l'évolution de l'espèce est la suivante :

##### a) Nidification estivale (Mars à Septembre)

1981 : 1 couple nicheur, 1 couple présent : 2 jeunes

1982 : 3 couples

1983 : 3 couples présents, peut-être 4. 2 sont nicheurs certains et produisent chacun 4 jeunes

1984 : 3 couples reproducteurs : 1/5 juv., 1/4 juv. et 1 nid le 8 Juin

1985 : Nidification certaine pour 3 couples : 1/4 juv.

1986 : Un suivi plus régulier permet d'affiner les données

3 Mai, 3 couples, 3 nids; fin Juin, 1 couple/3 juv.; un couple entame une seconde couvée; un autre avec 3 jeunes commence une seconde couvée également; un couple au nid. Un quatrième couple effectue 3 tentatives de nidification à 3 emplacements différents mais échoue à chaque fois. Bilan 4 couples.

1987 : 4 couples reproducteurs, l'un d'eux effectue deux couvées successives.

1988 : 5 couples : 2x2 juv., 1/3 juv., 2 nids le 15 Juin. A partir de cette année 1988, des nidifications hivernales sont constatées, elles sont évoquées plus loin.

1989 : 6 couples recensés : 2x1 juv., 1x1 juv., 2x3 juv., 1x4 juv.

1990 : A nouveau 6 couples occupent les étangs : 2x1 juv., 2x2 juv., 1x3 juv., 1x5 juv.

1991 : L'effectif des reproducteurs augmente et passe à 7 couples : 2x1 juv., 1x3 juv., 2x4 juv., 1x5 juv., 1 couple échoue.

1992 : Un total de 8 couples s'installe. En Juillet, 2 couples/nid, 2x2 juv., 1x3 juv., 2x4 juv., 2 échouent.

1993 : 6 couples : 1x1 juv., 1x2 juv., 2x3 juv., 1x4 juv., 1 réussite inconnue.

b) Nidification hivernale :

Mises en évidence dès 1988, ces cas exceptionnels de nidification au coeur de l'hiver sont favorisés par des périodes de douceur des températures. On pourra se reporter à un article paru dans l'Avocette (ROYER, 1992) sur le déroulement de ces tentatives hivernales. Le bilan est donné ci après.

| Année                 | Date de ponte   | Date d'éclosion | Nombre de jeunes |
|-----------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Nombre de couples     |                 |                 |                  |
| 1988 : 3 couples      | 25-30 Janvier   | Fin Février     | 4                |
|                       | 7- 10 Février   | vers 9 Mars     | 4                |
|                       | 15-18 Février   | vers le 11 Mars | ?                |
| 1988/1989 : 3 couples |                 |                 |                  |
|                       | 20 Déc.88/1 c.  |                 |                  |
|                       | 26 Déc.88/2° c. | Abandons le 14  |                  |
|                       | 1 Janv.89/3° c. | Janvier (gel)   |                  |
|                       | 10-15 Février   | vers 10 Mars    | ?                |
|                       | 10-15 Février   | Echec           | 0                |
| 1990 : 2 couples      |                 |                 |                  |
|                       | 19 Janvier      | 16 Février      | 2                |
|                       | 19 Janvier      | Echec           | 0                |
|                       | 24 Novembre     | Echec (gel)     | 0                |
| 1991 : 2 couples      |                 |                 |                  |
|                       | 20 Janvier      | Echec           | 0                |
|                       | 20 Janvier      | Echec           | 0                |
| 1992 : 3 couples      |                 |                 |                  |
|                       | 13 Février      | Echec           | 0                |
|                       | 29 Novembre     | Echec           | 0                |
|                       | 23 Décembre     | Echec           | 0                |

1993 : pas de tentatives

c) Secondes couvées :

Des secondes couvées sont constatées surtout de la part des oiseaux qui nichent une première fois tôt dans l'année. Ensemble des données certaines ou probables de reproductions successives :

1986 : Fin Juin, 1 couple avec 3 juv., un adulte couve; de même pour un second couple.

1987 : Un couple effectue deux couvées successives

1988 : Un couple nourrit 3 immatures les 15 et 16 Octobre

1989 : 9 Août, un couple avec un poussin de quelques jours

1990 : Un couple produit 3 jeunes fin Juillet

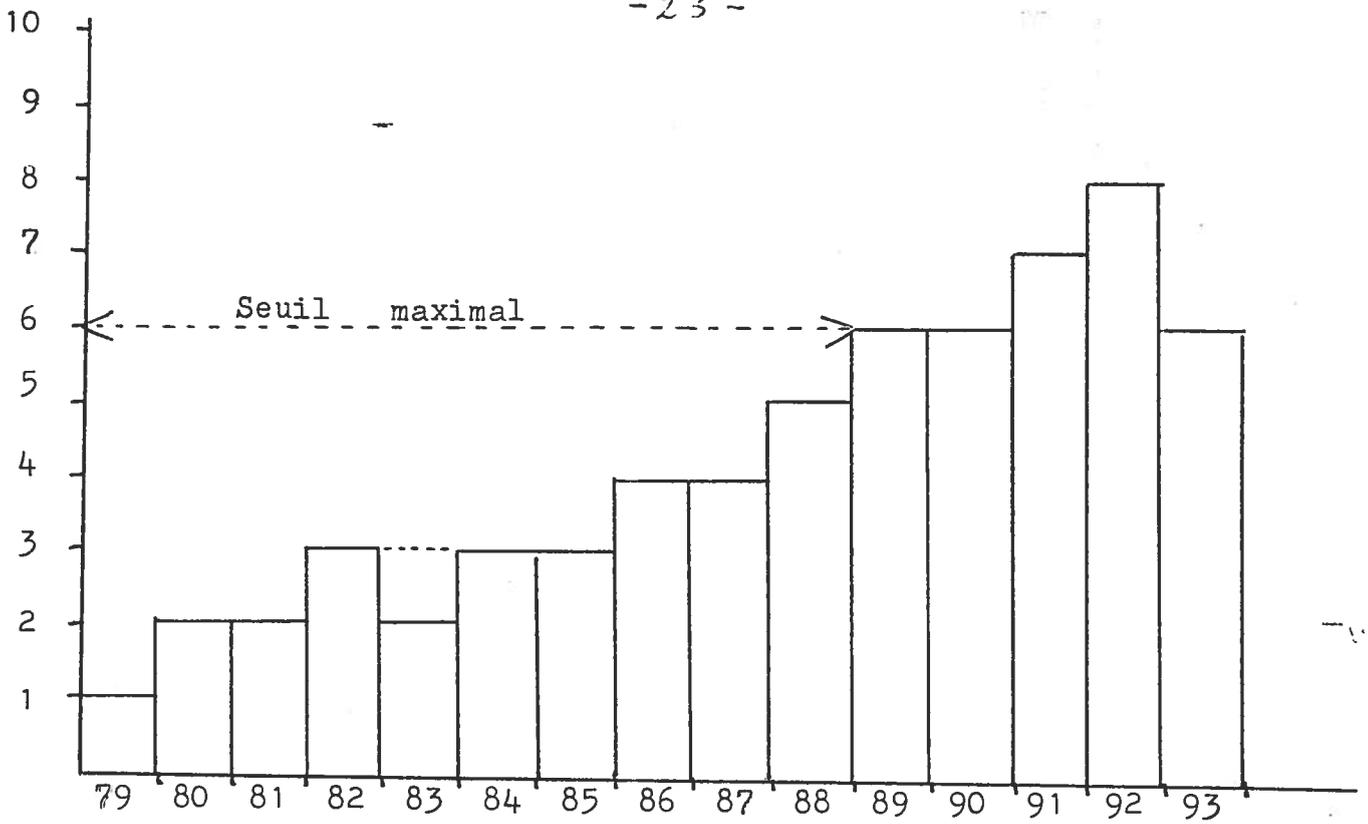
1991 : Un couple avec un juv. le 30 Septembre; deux couples avec 2 et 3 juv. d'environ 50 jours le 19 Septembre.

1992 : Un couple pour 3 juv. le 13 Juillet, 2 couples pour 2 juv. chacun le 7 Octobre.

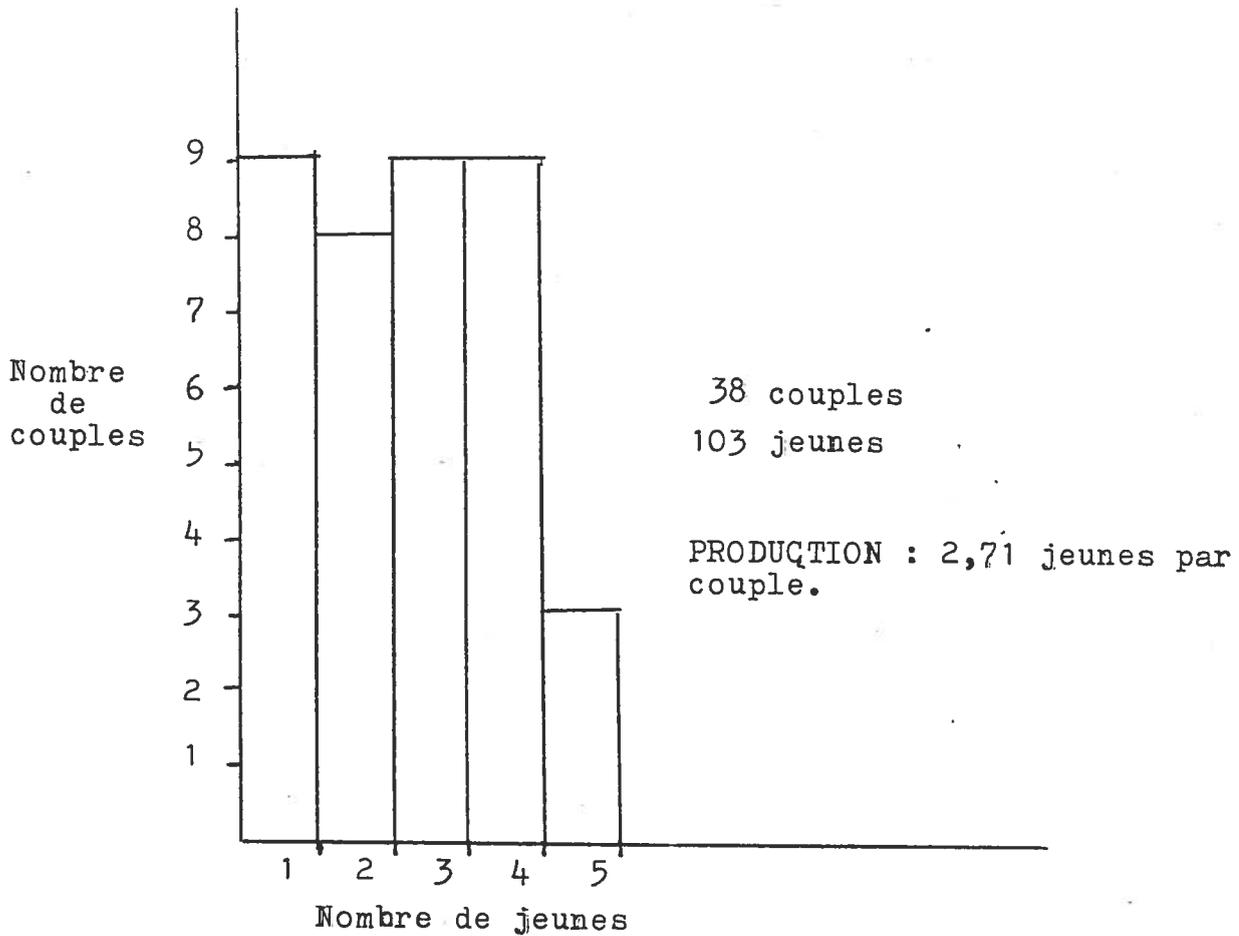
1993 : Un couple pour 1 Immature le 20 Septembre.

d) Conclusion :

Le Grèbe huppé s'est particulièrement bien implanté au marais du bout du Monde mais il semble que les possibilités du milieu (que l'on pourrait



- Nombre de couples de GREBE HUPPE au Marais du Bout du Monde -  
- de 1979 à 1993 -



- Production de jeunes par couple chez le GREBBE HUPPE -  
au Marais du Bout du Monde

exprimer en surface en eau libre disponible) ne permette pas à plus de six couples de s'installer.

En 1993, le seuil maximum de huit couples a entraîné une compétitivité entre les oiseaux qui a débouché sur des cas de nidifications tardives rendues possibles par la fin de la reproduction des couples les plus précocement installés qui avaient terminé leur cycle de reproduction et laissaient la place aux autres.

Certains échecs de la reproduction sont à mettre sur le compte du dérangement, en particulier à cause de la fréquentation des berges par les pêcheurs mais il s'agit toujours de couples de Grèbes imprudents ou inexpérimentés qui construisent leurs nids en des emplacements facilement accessibles à l'homme. L'animosité de certains pêcheurs vis à vis du Grèbe huppé (mangeur de poissons) rend encore plus improbable la réussite de ces nicheurs qui sans expérience ou sans méfiance occupent les places disponibles mais finalement peu favorables.

#### GREBE CASTAGNEUX *Podiceps rufficollis*

La présence du grèbe castagneux au Marais du Bout du Monde se remarque d'Octobre à Mars, en particulier sur la rivière l'Avre, plus rarement sur les étangs. Les effectifs restent faibles : 1 à 7 individus.

La nidification n'a pas été constatée ces 10 dernières années bien qu'il fut considéré comme nicheur probable jusqu'en 1978.

Il ne quitte guère le site en période de gel et fréquente alors volontiers l'Avre qui reste en eau libre même lorsque les étangs sont pris par les glaces.

#### HERON CENDRE *Ardea cinerea*

Le Héron cendré fréquente le marais en période hivernale. Les observations des années 80 démontrent une présence discrète de Novembre à Mars puis une assiduité plus soutenue au marais pendant les hivers 1985-1986 puis 86-87 avec un maximum de quinze individus le 17 Janvier 1986. La recherche de nourriture et d'un lieu de repos conditionnent la fréquentation des étangs par les Hérons.

L'aménagement du marais et en particulier du sentier en caillebotis a entraîné une désertion du site : absence totale pendant l'hiver 1988-1989. Les années suivantes l'espèce réapparaît pendant la mauvaise saison mais ce retour est à mettre en relation avec l'installation d'une colonie de reproduction à Fouencamps soit à 10 kilomètres plus au Sud dans la vallée de l'Avre. Issus de ce site, des immatures stationnent sur le marais dès le mois de Juillet et en automne. Plus tard ce sont des adultes qui fréquentent l'étang du Sud du marais. Dès la mi-Mars les hérons désertent le marais pour rejoindre leurs quartiers de reproduction.

#### GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

L'espèce est notée au moment des migrations correspondant aux deux passages. Des stationnements sur les étangs sont parfois observés :

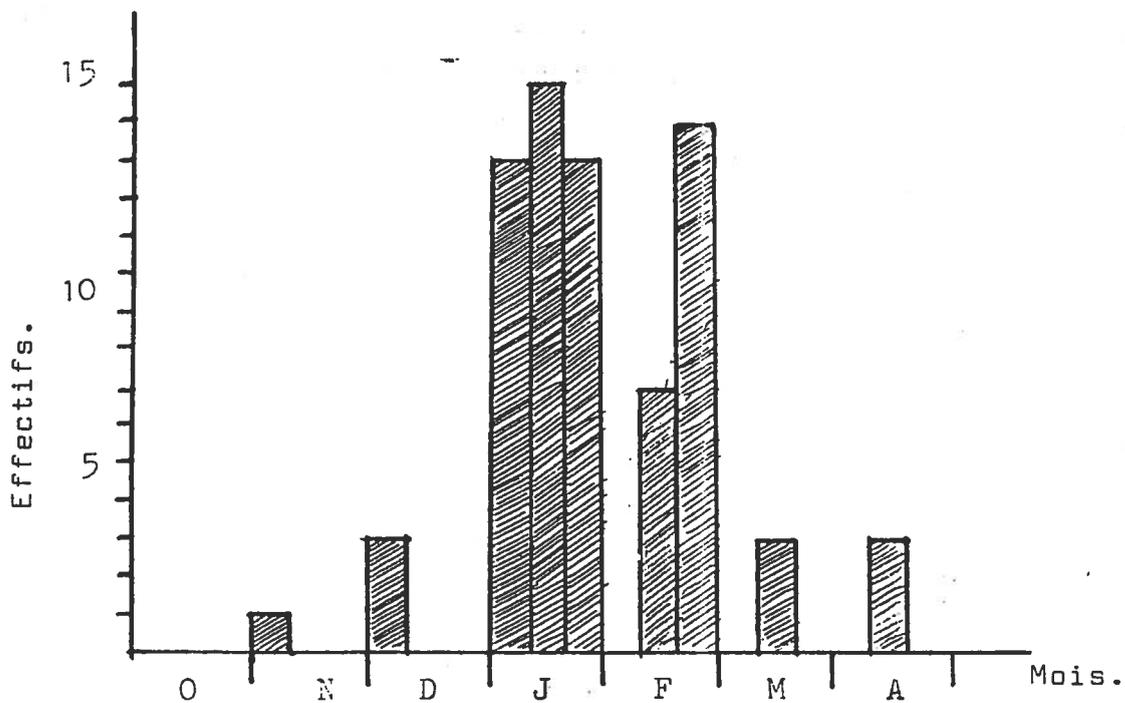
1 immature le 3 Août 1992

1 individu le 12 Septembre 1992.

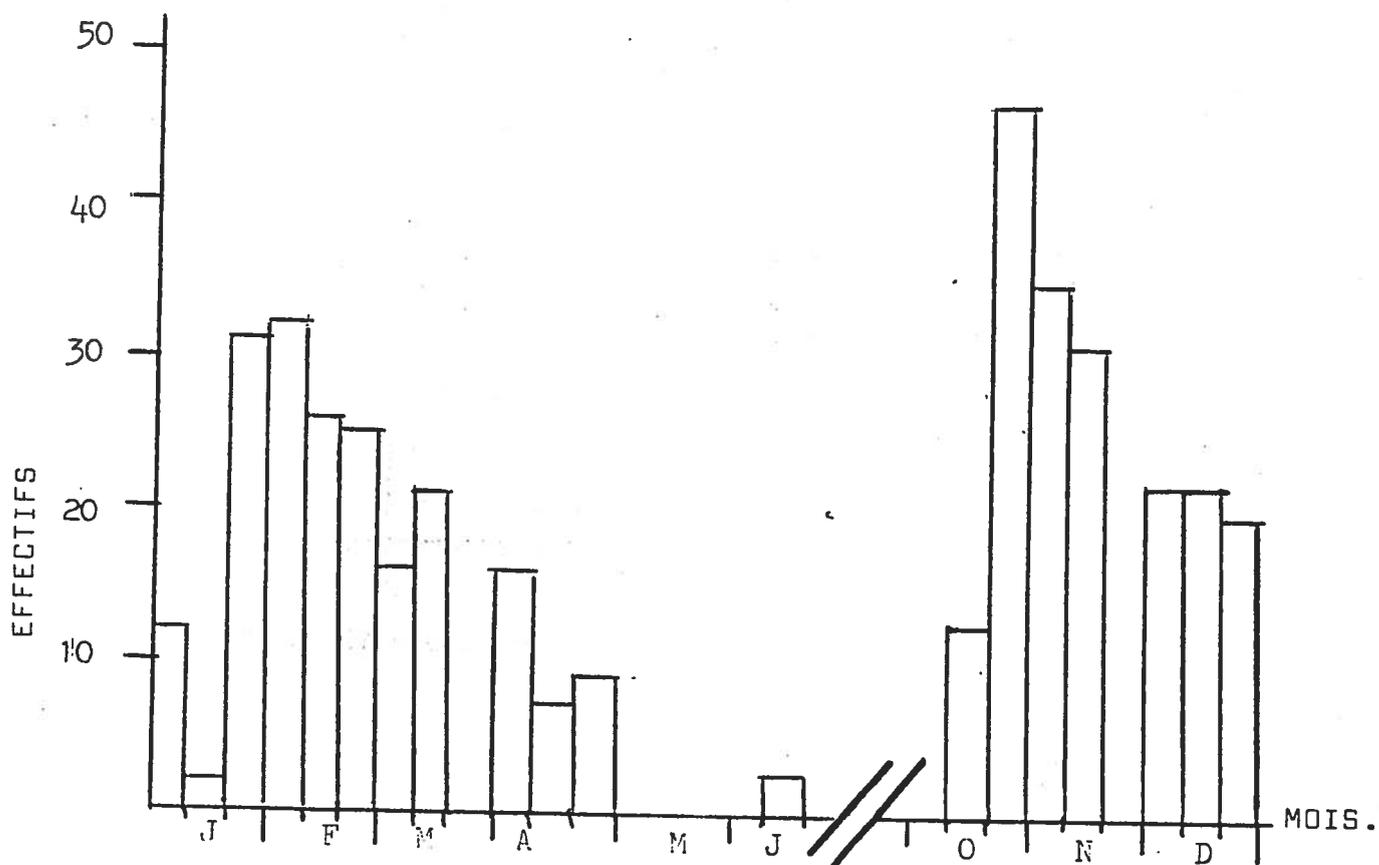
#### BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*

de 1977 à 1981 un mâle chanteur était noté fréquentant la petite roselière qui borde l'étang au Sud du marais.

1977 : 1 chanteur le 22 Mai



HERON CENDRE - Maxima par décade, hivers 1985-86 et 1986-87.  
(Marais du Bout du Monde).



CANARD COLVERT - Maxima par décade - Hivers 1985-1986-1987.

1978 : 1 chanteur en Mai, Juin

1979 : 1 chanteur le 1 Avril; non entendu entre le 25 Avril et le 20 Mai puis le chant retentit de nouveau fin Mai.

1980 : Pas de donnée.

1981 : 1 chanteur les 6, 18 et 29 Mai.

La nidification sur le site serait certaine car un témoignage relate le tir de jeunes individus nés sur place en 1978.

Depuis les dernières données de 1981, l'espèce est totalement absente du site; cette absence est confirmée depuis par des visites régulières sur le site depuis 1985 en période de nidification. L'abandon de la roselière semble lié aux travaux d'urbanisation récente qui ont touché la proximité du marais. De plus, la facilité de pénétration de la zone naturelle, en particulier grâce à la création du sentier entraîne des dérangements liés à la présence humaine dans le milieu palustre où personne ne s'aventurerait auparavant.

L'évocation de la présence du Butor étoilé ne revêt plus qu'un caractère anecdotique et s'inscrit dans le processus de régression général de l'espèce constaté au niveau européen.

#### BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*

La dernière donnée remonte à 1978 : 1 mâle le 3 Juin. La nidification semble probable jusqu'à la fin des années 70 où on l'observait en période nuptiale. Depuis 15 ans, plus aucune information n'a révélé sa présence sur le marais et on peut affirmer qu'il a disparu. Les causes demeurent semblables à celles ayant provoqué la disparition du Butor étoilé.

#### CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor*

La présence hivernale du Cygne tuberculé se situe d'Octobre à Février avec un nombre variable d'individus (de 1 jusqu'à 8 ensemble). Dès le mois de Mars, un couple se cantonne sur le marais mais la nidification n'y est pas régulière.

1981 : un couple, 7 jeunes (5 blancs à bec couleur chair et 2 gris à bec gris)

1983 : un couple nicheur, échec de la reproduction (du à des dérangements?)

1986 : 2 Avril, un couple construit son nid, couvaision le 18 Avril et le 2 Mai puis le couple disparaît fin mai.

1987, 1988, 1989 : un couple présent

1991 : un couple, un nid le 11 Avril, 6 pulli le 18 Mai

1992 : un couple, un nid le 14 Mars, 6 jeunes (4 gris, 2 blancs) le 9 Juillet

1993 : un couple, un nid le 4 Avril, 3 jeunes le 24.

L'échec de la nidification constaté certaines années est à mettre en relation avec le dérangement et/ou les persécutions (tirs) constatés sur le site à plusieurs reprises.

#### TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

Deux données pour cet anatidé rare à l'intérieur des terres :

1 femelle le 5 Mars 1979, 8 individus en vol vers le Sud le 6 Janvier 1986.

#### OIE CENDREE *Anser anser*

Des vols suivent la vallée de l'Avre au cours des migrations et peuvent être repérées du site.

Printemps : 66 en vol vers le Nord le 7 Mars 1993

Automne : 250 à 300 en vol vers le Sud le 8 Octobre 1992.

### CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

Les Canards colverts du marais du Bout du Monde constituent une petite population sauvage semi-domestiquée par les habitants du quartier victoire-Autier qui leur donnent de la nourriture. Ceci explique leur fidélité au site tout au long de l'année, d'autant plus qu'il est exempt de chasse. Des effectifs hivernaux parfois importants sont notés :

47 le 23 Octobre 1987, 31 le 28 Janvier 1988, 31 le 10 Décembre 1989, 42 le 11 Janvier 1990, 44 le 15 Décembre 1990, 37 le 2 Février 1991... Les chiffres varient en fonction des rigueurs climatiques qui conditionnent la prise en glace des étangs.

Les couples se forment dès février et occupent également le marais en saison de reproduction. Des canes avec des poussins sont observées chaque année :

1979 : 5 à 6 couples nicheurs probables.

1980 : 12 Mai, 1 cane avec 10 poussins

1981 : 1 couple; 2 X 1 F./7 juv.; 1 F./6 juv.

1983 : 1 couple/nid le 20 Mars; 1F./8 pulli et 1 F./11 pulli le 30 Avril.

1984 : nicheur probable

1985 : 1 couple/pulli le 6 Mai; 2 F./9 pulli le 5 Juillet

1986 : 1 F./13 et 1 F./6 juv. le 28 Mai

1987 : nicheur probable

1988 : 2 X 1 couple/5 pulli le 15 Juin

1989 : nicheur probable

1990 : 1 F./4 pulli le 25 Mars

1991 : 1 F./10 juv. le 27 Avril; 1 couple/6 pulli le 18 Mai

1992 : 1 F./6 pulli le 27 Mai; 1 F./7 pulli le 9 Juillet

1993 : 1 F./8 pulli le 24 Avril; 1 F./10 pulli le 10 Mai; 1 F./13 pulli le 22 Mai

### SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

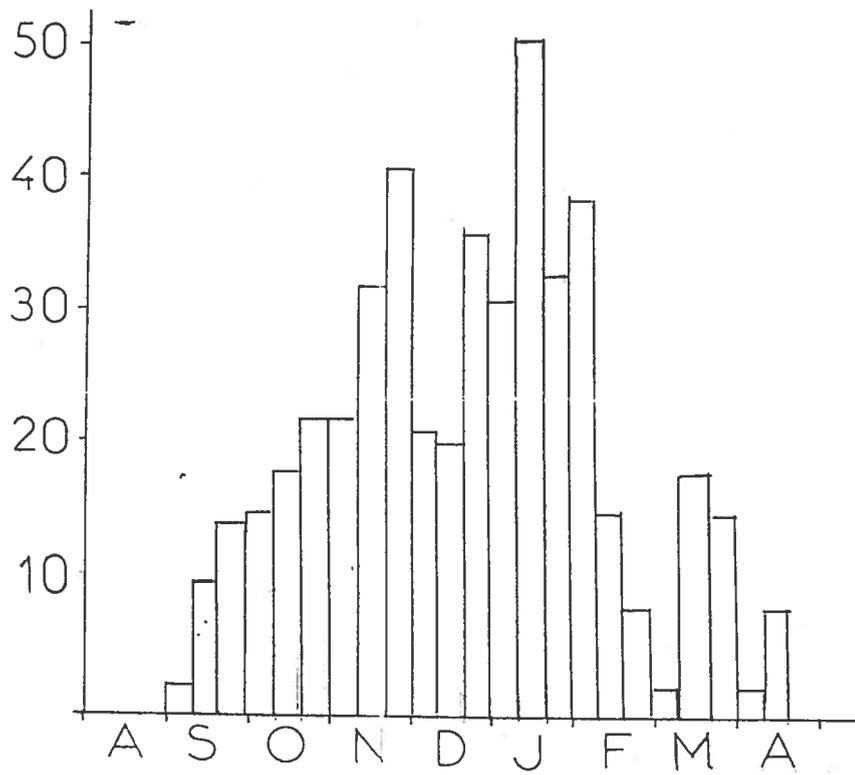
La présence régulière de la Sarcelle d'hiver est notée depuis 1983 de Septembre à Avril. Quelques individus hivernent chaque année sur l'étang qui borde la roselière au sud du marais. Les effectifs varient selon les mouvements migratoires mais on observe l'espèce en période internuptiale de façon continue. Le gel des étangs ne signifie pas pour autant la disparition de l'espèce car il reste toujours quelques individus qui fréquentent des petites mares en eau libre qui prennent en glace difficilement.

Les premières arrivent en Septembre puis l'effectif augmente avec un pic en Novembre qui doit correspondre à des oiseaux de passage. Plus tard, on note à nouveau un pic dans la deuxième quinzaine de Janvier-début février qui marque le retour des Sarcelles. L'effectif n'est jamais très élevé et le nombre maximum d'individus recensés ensemble est de 24. En moyenne, une douzaine d'individus sont présents sur le marais en hiver. L'absence de chasse constitue certainement une des raisons de ces stationnements.

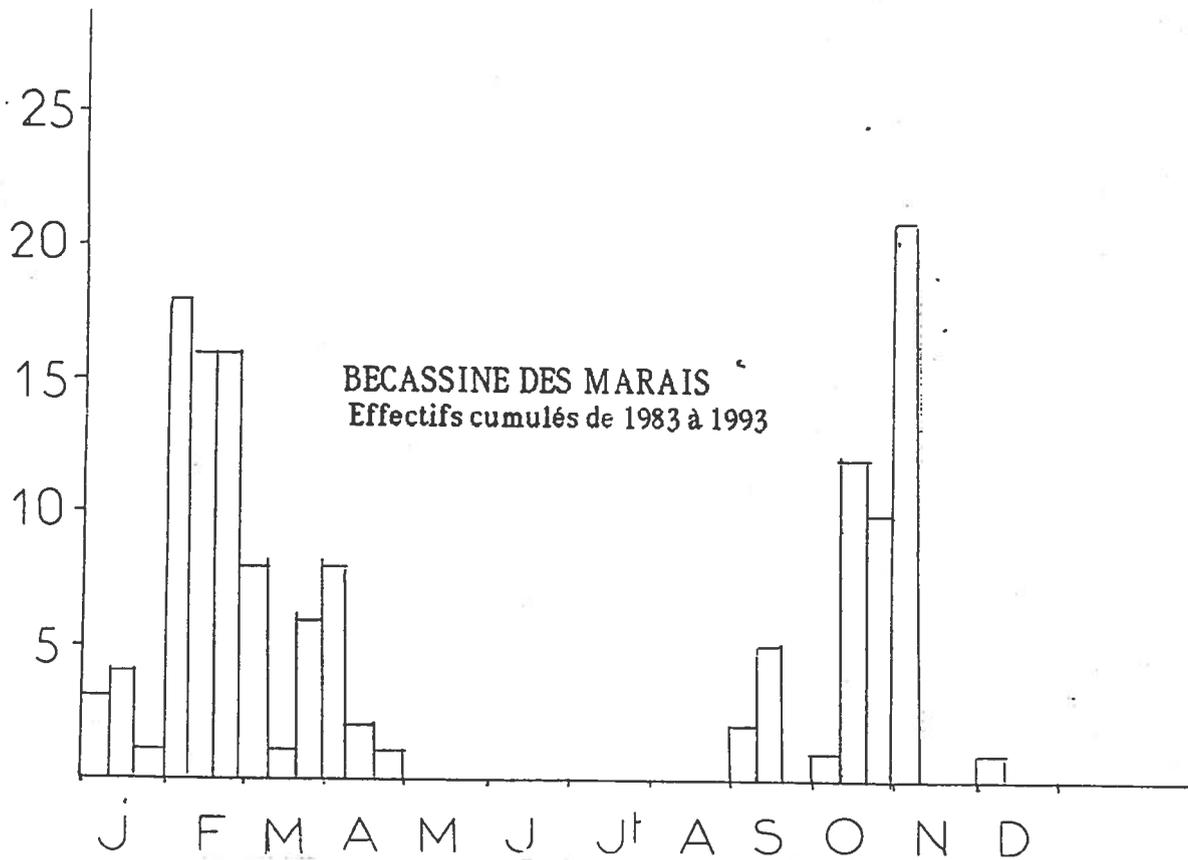
Au printemps 1986, nous avons noté une activité nuptiale et la formation de deux couples qui occupaient le site début Avril. Malgré cela la nidification n'a jamais été observée de manière certaine sur le site.

### CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*

Le siffleur est parfois noté en période de migration :  
une donnée en 1973 ou 1974 (sans précision)



**SARCELLE D'HIVER**  
Effectifs cumulés par décade, hivers 1985 à 1992



**BECASSINE DES MARAIS**  
Effectifs cumulés de 1983 à 1993

1 individu en février 1979 et 1 femelle le 15 Novembre 1992.

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*

Passage prénuptial : 8 le 5 Mars 1983 et 2 le 12; 1 le 9 Mars 1991.  
Une donnée hivernale : 1 mâle le 8 Décembre 1991.

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*

Des données serapportant au passage prénuptial :  
1979 : 1 mâle et 1 femelle en Mai-Juin; 1983 : 1 femelle le 12 Avril; 1984 : 1 femelle le 4 Mars; 1992 : 1 couple le 19 Mars.

Des Canards souchets sont également observés pendant les migrations d'automne :

1981 : 1 couple le 18 Octobre; 1989 : 1 femelle le 9 Août et 1 le 14 Septembre; 1991 : 1 femelle le 27 Octobre.

Quelques données hivernales aussi pour cette espèce :

1979 : noté en Janvier et Février; 1985 : 1 couple le 16 Janvier; 1988 : 1 femelle le 4 Décembre; 1990 : 1 couple le 11 Janvier.

CANARD PILET *Anasa acuta*

1989 : 1 mâle le 25 Novembre.

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*

Rare au passage, parfois notée au printemps.

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

Rares données en période de passage : 1 mâle le 4 Novembre 1987, 1 femelle le 24 Avril 1993.

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

1 femelle le 16 Janvier 1987.

Passage prénuptial : 1 femelle le 19 Mars 1992

Passage postnuptial : 1 le 4 Octobre 1992.

HARLE BIEVRE *Mergus merganser*

Espèce exceptionnelle des hivers froids : une femelle stationne près de l'Avre le 16 Janvier 1987, une autre est mentionnée pendant le coup de froid de Janvier-Février 1979.

MILAN ROYAL *Milvus milvus*

Un individu survolant la gare de triage de Longueau et le marais le 6 Janvier 1986.

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*

Des données hivernales concernent ce rapace, souvent des femelles, qui chassent les petits passereaux fréquentant le marais.

1 le 11 Février 1981, 1 F. le 28 Février 1983, 1 F. le 11 Mars 1989, 1 F. les 28 Novembre et 1 Décembre 1991, noté pendant l'hiver 1991-1992.

FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*

Le Faucon crécerelle est parfois noté en chasse au dessus de la mégaphorbiaie qui occupe l'ancien emplacement de la peupleraie où il prospecte l'espace dégagé en quête de proies.

### RALE D'EAU *Rallus aquaticus*

Le Râle d'eau est présent toute l'année dans la frange marécageuse qui borde les étangs et les roselières. On note cette espèce régulièrement en hiver de Novembre à Mars.

Le 20 Février 1986, deux individus s'alimentaient à découvert sur une mare en eau libre alors qu'une période de froid sévissait.

D'autres observations plus éparées concernent l'espèce en période nuptiale et laissent supposer une nidification probable au moins certaines années :

1 chanteur le 16 Juin 1990, 1 individu cantonné les 30 Mars et 27 Avril 1991. Des séances de repasse au magnétophone ont permis de contacter l'espèce dans la roselière du Sud du marais en 1991.

### PERDRIX GRISE *Perdix perdix*

Observée dans une friche en bordure du marais de l'autre côté de la rue Victorine Autier.

### POULE D'EAU *Gallinula chloropus*

La Poule d'eau est de loin l'oiseau le plus commun au marais du Bout du Monde. Elle est omniprésente d'un bout à l'autre de l'année avec des variations d'effectifs en fonction de la saison.

La nidification est observée chaque printemps et concerne 4 à 6 couples.

1979 : Mai-Juin, des couples accompagnés de jeunes

1981 : 1 adulte avec des poussins      1982 et 1983 : Nicheur

1984 : 1 adulte et 1 juv. le 8 Juin      1985 : 1 adulte et 3 juv. le 5 Juillet

1986 : 1 nid le 28 Mai      1987 : 1 nid le 24 Juillet

1988 :      nicheur      1989 : 3 adultes et 5 Juv. le 9 Août

1990 : 1 couple/4 juv., 1 couple/4 pulli, 5 juv. de taille adulte le 16 Juin

1991 : 1 adulte/1 Im., 1 ad./1 Juv., 3 Immatures, 1 ad./6 juv. le 17 Juillet

1992 : 4 couples, 1 ad./5 pulli le 27 Mai; 1 ad./2 pulli, 1 ad./3 juv., 1 ad./2 juv. le 13 Juil

1993 : Des adultes avec des jeunes.

Quelques données précisent la taille des poussins et permettent d'estimer les dates de pontes et d'éclosions pour la Poule d'eau au marais du Bout du Monde :

| Date      | age estimé des jeunes (nb) | date de ponte | date d'éclosion  | remarque                                  |
|-----------|----------------------------|---------------|------------------|-------------------------------------------|
| 16/6/90 : | 30 jours (5)               |               | 20 Avril         | : vers le 15 Mai:                         |
| 16/6/90 : | 8 jours (4)                |               | vers le 15 Mai : | 8 Juin :                                  |
| 16/6/90 : | 14 jours (4)               |               | vers le 10 Mai : | 2 Juin :                                  |
| 17/7/91 : | 18 jours (6)               |               | 8/10 Juin        | : fin Juin : 2 <sup>e</sup> couvée        |
| 27/5/92 : | 8 jours (5)                |               | 27/30 Avril      | : vers le 19 Mai:                         |
| 13/7/92 : | 8 jours (2)                |               | vers le 13 Juin: | vers le 5 Juil.: 2 <sup>e</sup> couvée    |
| 3/8/92 :  | 14 jours (2)               |               | fin juin         | : vers le 21 Juil. :                      |
| 3/8/92 :  | 8 jours                    |               | 3/5 Juil.        | : vers le 25 Juil.: 2 <sup>e</sup> couvée |

Bilan : les premières pontes ont lieu fin Avril et donnent naissance à des jeunes dans la dernière décade de Mai; des secondes couvées sont régulières et concernent les poussins observés en Juillet.

Les observations en période internuptiale laissent apparaître des nombres élevés à deux périodes de l'année :

En Septembre/Octobre : lorsque des Poules d'eau de passage se joignent aux sédentaires du marais : 25 le 18/10/81; 40 le 28/9/82; 32 le 2/9/90; 51 le 19/9/91; 17 le 26/9/92...

En hiver : des concentrations d'oiseaux sont conditionnées par la recherche de ressources alimentaires en période de gel : 12 le 25/11/81; 15 le 14/2/82; 16 le 11/1/90; 19 le 11/11/90; 28 le 2/2/91.

#### FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

La nidification de la Foulque est notée chaque année au marais du Bout du Monde depuis le début des observations :

2 à 3 couples reproducteurs fréquentent le marais. Les pontes sont déposées mi-Avril (1 couveur le 24 Avril 1993) et les éclosions ont lieu dans la première décade de Mai (3 juv. le 5 Juillet 1985, 1 le 28 Mai 1986, 2 juv. le 15 Juin 1988, 6 et 3 pulli le 18 Mai 1991, 4 juv. le 27 Mai 1992, 1 pullus le 22 Mai 1993.

Actuellement la fréquentation hivernale du marais se fait en petit nombre et ne dépasse jamais une trentaine d'individus. Les effectifs étaient plus importants au début des années 80 : 170 le 30 Décembre 1980, 160 le 11 Février 1981, 140 le 12 Janvier 1982.

#### PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*

Le marais du Bout du Monde devient attractif pour le petit Gravelot et pour les limicoles en général lorsque la vasière de l'étang central est dégagée suite à une baisse du niveau d'eau. Le petit Gravelot apparaît au printemps, principalement fin Avril et en Mai lorsqu'il est de passage.

#### BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

Jusque dans les années 70 les observations laissent supposer une nidification possible de l'espèce. Depuis une quinzaine d'années on constate la présence de la Bécassine des marais de Septembre à Avril, en relation avec les passages pré et post-nuptiaux ainsi que l'hivernage.

On note en net passage en Février qui marque le mouvement de retour des Bécassines des marais. Le passage d'automne commence en Septembre puis s'amenuise et devient beaucoup plus important dès la mi-October jusque début Novembre. D'autres données concernent une présence hivernale plus ou moins régulière selon les conditions météorologiques.

#### BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*

1 le 29 Février 1992.

#### BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

Rare au passage, 4 individus se reposent le 16 Mars sur une vasière découverte.

#### CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

Noté irrégulièrement au passage, 1 le 24 Mai 1981...

#### CHEVALIER GUIGNETTE *Actinias hypoleucos*

Le Chevalier guignette est plus abondant à la migration de printemps (fin Avril à fin Mai) que pendant le mouvement d'automne (Juillet à Septembre). On l'observe essentiellement sur les bords de l'Avre lorsqu'il cherche des petites proies sur les berges. 1 le 27 Avril 1991, 4 le 18 Mai, 1 le 9 Juillet 1992, 2 le 6 Août, 1 le 5 Septembre ..

CHEVALIER CULBLANC *Tringa ochropus*

Une seule observation : 1 en février 1979.

MOUETTE RIEUSE et GOELAND ARGENTE *Larus ridibundus* et *argentatus*

L'étang central constitue un reposoir pour les Mouettes rieuses principalement en début et en fin de journée lorsqu'elles effectuent des allers et retours quotidiens entre leur dortoir de la Baie de Somme et la décharge de Sains-en-Amiénois où elles se nourrissent. Les effectifs sont parfois importants : 150 le 8 Octobre 1992... Quelques Goélands argentés les accompagnent parfois dans leurs déplacements et se joignent à ces rassemblements.

GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger*

Rare au passage : 1 le 10 Août 1982.

PIGEON COLOMBIN *Columba oenas*

Il était signalé comme nicheur au début des années 80 et nous avons découvert un couple installé dans la cavité d'un vieux Peuplier le 20 Mars 1987. La coupe de la vieille peupleraie du Sud du marais a signé la disparition complète de l'espèce qui s'accommodait de cette futaie de grands arbres d'autant plus qu'elle y trouvait des anfractuosités pour nicher dans les plus vieux individus.

PIGEON RAMIER *Columba palumbus*

Nicheur: quelques couples s'installent dans les grands arbres qui entourent le marais, principalement des Peupliers.

TOURTERELLE TURQUE *Streptopelia decaocto*

Observée à la périphérie du marais où elle est nicheuse plutôt près des habitations.

COUCOU GRIS *Cuculus canorus*

Le chant du Coucou signale l'arrivée du printemps dès le mois d'Avril (un chant le 27 Avril 1991). Les nombreux passereaux qui fréquentent le marais constituent autant d'espèces à parasiter pour lui (Rousserolles, Accenteur...).

MARTINET NOIR *Apus apus*

Visiteur d'été, présent de Mai à Août. Il survole les étangs au dessus desquels il pourchasse les insectes à la belle saison en compagnie des Hirondelles.

MATIN PECHEUR *Alcedo atthis*

La nidification probable du Martin pêcheur est attestée par la présence habituelle de l'espèce en période de nidification et par des indices (transport de poisson le 8 Juin 1984). L'emplacement du nid serait à

rechercher sur les berges de l'Avre. En dehors de la saison de reproduction le Martin pêcheur fait des étangs et des rives de l'Avre son domaine de pêche. Une vague de froid comme celle de l'hiver 1984-1985 affecte l'espèce tandis que des hivers doux comme ceux de 1987-1988 et 1988-1989 la favorisent et entraînent sa réapparition sur le site.

PIC EPEICHE *Dendrocopos major*

Le creusement de loges (parfois réutilisées par les Etourneaux sansonnets) dans les troncs morts avec indices d'occupation mettent en évidence la nidification certaine de l'espèce sur le site. La destruction de la peupleraie au Sud du marais où subsistaient des vieux troncs a affecté un couple de Pic épeiche. L'espèce n'a cependant pas disparu du site et a réoccupé un autre secteur.

PIC EPEICHETTE *Dendrocopos minor*

La détection de manifestations nuptiales (chant, tambourinage) le placent parmi les nicheurs du site. Un couple reproducteur adopte un vieux Peuplier en 1980. Le Pic épeichette est également observé en hiver.

PIC VERT *Picus viridis*

Déjà entendu en périphérie du marais vers Cagny au printemps 1992.

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*    HIRONDELLE DE FENETRE *Delichon urbica*    HIRONDELLE DE CHEMINEE *Hirundo rustica*

Notées au moment des passages elles chassent les insectes au dessus des étangs. En période de nidification, quelques couples nicheurs des habitations alentours viennent s'alimenter sur le marais.

BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

Nicheur probable; quelques observations hivernales.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *Motacilla cinerea*

Nicheur probable (période de nidification 1984, un individu transportant de la nourriture le 28 Avril 1991). Les autres données concernent une présence hivernale.

La Bergeronnette des ruisseaux se maintient sur les bords de l'Avre où elle recherche des petites proies.

PIPIT SPIONCELLE *Anthus spinoletta*

Un individu type en plumage nuptial le 30 Mars 1991 (migrateur). La présence hivernale du Pipit spioncelle est également notée.

PIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis*

Noté en migration dès le mois d'Octobre, il suit la vallée de l'Avre en route vers le Sud. Passage important le 27 Octobre 1991 par exemple.

TROGLODYTE MIGNON *Troglodytes troglodytes*

Présent toute l'année, principalement sur les bords de l'Avre. Nicheur dans les vieux Lierres.

ACCENTEUR MOUCHET *Prunella modularis*    ROUGE GORGE *Erithacus rubecula*

Nicheurs.

ROSSIGNOL PHILOMELE *Luscinia megarhynchos*

Retour noté au mois d'Avril, nicheur.

GORGE BLEUE *Luscinia svecica*

L'espèce serait présente sur le site d'après un observateur. Espèce à suivre.

MERLE NOIR *Turdus merula* GRIVE MUSICIENNE *Turdus philomelos*

Nicheurs communs.

GRIVE DRAINE *Turdus viscivorus*

Nicheur probable. Nidification notée dans les années 70. Un chanteur le 10 Février 1992 et le 6 Février 1993.

GRIVE MAUVIS *Turdus iliacus*

Elle fréquente la marais en hiver au cours des vagues de froid. Le chant a été noté du 25 Mars au 7 Avril 1979.

GRIVE LITORNE *Turdus pilaris*

Erratisme hivernal : notée le 5 Novembre 1992.

BOUSCARLE DE CETTI *Cettia cetti*

Les observations les plus anciennes de la Bouscarle de cetti datent de 1978. L'espèce est notée régulièrement jusqu'en 1985 principalement par l'audition du chant en saison de nidification. Ensuite, elle disparaît suite à des hivers rigoureux. Paradoxalement un individu est noté au coeur de l'hiver le 2 janvier 1986 mais l'espèce reste absente en période de nidification. Une donnée en 1978 (1 le 15 Juin) puis absence totale jusqu'en 1993 : 1 chanteur le 22 Mai.

LOCUSTELLE LUSCINOÏDE *Locustella luscinioides*

1 entendue le 12 Mai 1980 (donnée unique).

LOCUSTELLE TACHETEE *Locustella naevia*

1 chanteur le 25 Avril 1992. L'espèce n'est pas régulière sur le site et ne semble pas nicher.

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus*

Nicheur probable; le chant est entendu chaque année à partir de la dernière décade d'Avril jusqu'au mois de Juin. L'espèce est localisée dans la petite roselière au Sud du marais ou dans les fossés marécageux.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris*

Visiteur d'été, nicheur probable. Trois chanteurs le 27 Mai 1992 de Mai à Août.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE *Acrocephalus scirpaceus*

Visiteur d'été localisé dans les roselières qui siègent au fond du marais. Le chant de plusieurs oiseaux cantonnés est entendu chaque année : 7 à 8

couples recensés en Mai 1979. La nidification est mise en évidence le 17 Juillet 1991, 1 adulte nourrit un jeune.

ROUSSEROLLE TURDOIDE *Acrocephalus arundinaceus*

Signalée comme nicheuse dans les années 70, elle a totalement disparu du site et n'a pas fait l'objet d'observations depuis 15 ans.

FAUVETTE A TETE NOIRE *Sylvia atricapilla*

Chant entendu dès Mars. Nicheur : 1 ad. 1 juv. le 28 Mai 1986. Elle est également notée en migration : fin Août - Septembre.

FAUVETTE BABILLARDE *Sylvia curruca*

1 chanteur le 22 Avril 1989.

FAUVETTE GRISETTE *Sylvia communis*

1 chanteur le 18 Mai 1991.

HYPOLAIS POLYGLOTTE *Hippolais polyglotta*

1 chanteur dans une haie bordait la rue Victorine Autier le 16 Juin 1990.

POUILLOT FITIS *Phylloscopus trochilus*

Présent au marais dès la fin Mars où son chant retentit (1 le 25 Mars 1990). Nicheur probable.

POUILLOT VELOCE *Phylloscopus collybita*

Outre le chant qui signale l'espèce en période de nidification, le Pouillot véloce fait l'objet de quelques observations hivernales (1 le 15 Novembre 1993, 1 le 24 Novembre 1990). La nidification est notée : 1 couple nourrit des jeunes le 22 Mai. *Au cours de ses migrations, on peut voir de nombreux Pouillots sautant de buissons en buissons et suivre la rivière l'Avre qui canalise le flot migratoire.*

ROITELET HUPPE *Regulus regulus*

Quelques observations hivernales : 3 le 10 Décembre 1989, 2 le 5 Novembre 1992, présence régulière en Novembre 1993.

GOBEMOUCHE GRIS *Muscicapa striata*

1979 : noté le 24 Mai; 1986 : un couple le 28 Mai, 1 ad. le 1 Juin, nicheur probable; 1988 : 1 le 15 Juin.

MESANGE BLEUE *Parus caeruleus*

Présence constatée toute l'année. La reproduction sur le site est régulière (1 couple nourrit ses jeunes le 28 Mai 1986...)

MESANGE A LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

Des couples s'installent chaque printemps pour nicher : construction du nid le 20 Mars 1987... En période hivernale des petites bandes fréquentent les arbres du marais.

MESANGE CHARBONNIERE *Parus majors* MESANGE BOREALE  
*Parus montanus* GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla*

Nicheurs locaux communs.

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus*

Nidification régulière chaque année (construction du nid le 6 Mai 1985...); deux à trois couples.

BRUANT ZIZI *Emberiza cirius*

Observé en limite du périmètre d'étude, le Bruant zizi fréquente une friche située en bordure de jardins abandonnés. Un mâle chanteur entendu en 1992 ainsi qu'en 1993 au même endroit. Nicheur probable.

VERDIER D'EUROPE *Carduelis chloris*.

Nicheur. Un petit dortoir d'une trentaine d'individus est noté le 2 Décembre 1987.

CHARDONNERET ELEGANT *Carduelis carduelis*

Nicheur. Présence automnale et hivernale dans la mégaphorbiaie au Sud du marais où il recherche les graines de Cirse maraîcher *Cirsium oleraceum*.

PINSON DES ARBRES *Fringilla coelebs*

Nicheur commun.

PINSON DU NORD *Fringilla montifringilla*

Présence hivernale occasionnelle : 2 le 28 Février 1986...

LINOTTE MELODIEUSE *Carduelis cannabina*

La Linotte fréquente les jardin maraîchers qui bordent le marais.

TARIN DES AULNES *Carduelis spinus*

Les bouquets d'Aulnes qui bordent l'Avre attirent chaque hiver des petites bandes de tarins : 6 le 2 Avril 1983, régulier hiver 1985-1986, 20 le 15 Novembre 1992... Pas d'observations en dehors de la mauvaise saison.

SERIN CINI *Serinus serinus*

Chant entendu dès le mois de Mai; nicheur probable.

SIZERIN FLAMME *Carduelis flammea*

4 le 4 Février 1989.

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula*

Quelques couples fréquentent le marais en toutes saisons. Nicheur.

MOINEAU DOMESTIQUE *Passer domesticus*

Présent toute l'année près des jardins et habitations qui bordent le marais. Nicheur.

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus*

Noté comme nicheur dans les années 70, il n'est plus noté ces dernières années.

ETOURNEAU SANSONNET *Sturnus vulgaris*

Nidification constatée dans d'ancienne loges de Pic épeiche. Présence régulière tout au long de l'année.

| Espèce         | A B C |  |    | A B C           |  |    | A B C           |  |    | A B C          |  |    |
|----------------|-------|--|----|-----------------|--|----|-----------------|--|----|----------------|--|----|
|                |       |  |    |                 |  |    |                 |  |    |                |  |    |
| Grèbe huppé    |       |  | 16 | Foulque         |  | 16 | Al calandre     |  |    | Fauv jardins   |  | 4  |
| Grèbe cou noir |       |  |    | Outarde canep   |  |    | A calandrelle   |  |    | Fauv t noire   |  | 14 |
| Grèbe castagn  |       |  |    | Huitrier        |  |    | Cochev huppé    |  |    | Fauv grisette  |  | 2  |
| Pétrel tempête |       |  |    | Vanneau         |  |    | Al lulu         |  |    | Fauv babill    |  | 2  |
| Puffin anglais |       |  |    | Gd Gravelot     |  |    | Al des champs   |  |    | Fauv mélando   |  |    |
| Puffin cendré  |       |  |    | Pt Gravelot     |  |    | Hirond chemin   |  |    | Fauv passerin  |  |    |
| Fulmar         |       |  |    | Grav coll int   |  |    | Hirond roussel  |  |    | Fauv lunettes  |  |    |
| Fou de bassan  |       |  |    | Bécassine       |  |    | Hirond fenêtr   |  |    | Fauv pitchou   |  |    |
| Gd Cormoran    |       |  |    | Bécasse         |  |    | Hirond rivage   |  |    | Cisticole      |  |    |
| Cormoran huppé |       |  |    | Courlis         |  |    | Hirond rochers  |  |    | Pouill véloce  |  | 14 |
| Héron cendré   |       |  |    | Barge q noire   |  |    | Loriot          |  | 2  | Pouill fitis   |  | 4  |
| Héron pourpré  |       |  |    | Chev guignette  |  |    | Grand corbeau   |  |    | Pouill Bonelli |  |    |
| Aigrette garz  |       |  |    | Chev gambette   |  |    | Corneille       |  | 13 | Pouill siffl   |  |    |
| Héron crabier  |       |  |    | Avocette        |  |    | Corbeau freux   |  | 16 | Roitelet huppé |  |    |
| Bihoreau       |       |  |    | Echasse         |  |    | Choucas         |  |    | Roitel 3-band  |  |    |
| Blongios nain  |       |  |    | Oedicnème       |  |    | Pie             |  | 16 | Gobmche gris   |  | 1  |
| Butor étoilé   |       |  |    | Goél marin      |  |    | Cassenoix       |  |    | Gobmche noir   |  |    |
| Cigogne        |       |  |    | Goél brun       |  |    | Geai            |  |    | Gobmche à col  |  |    |
| Cygne tuberc   |       |  | 16 | Goél argenté    |  |    | Crave           |  |    | Accent mouche  |  | 4  |
| Tadorne        |       |  |    | Mouette rieuse  |  |    | Chocard         |  |    | Accent alpin   |  |    |
| Colvert        |       |  | 16 | M tridactyle    |  |    | Mésange charb   |  | 12 | Pipit roussel  |  |    |
| Sarcelle hiver |       |  |    | Guif noire      |  |    | Mésange bleue   |  | 14 | Pipit arbres   |  |    |
| Sarcelle été   |       |  |    | Guif moustac    |  |    | Mésange noire   |  |    | Pipit farlouse |  |    |
| Canard chipeau |       |  |    | Sterne hansel   |  |    | Més huppée      |  |    | Pipit spioncel |  |    |
| Can souchet    |       |  |    | St pierregarin  |  |    | Més nonnette    |  |    | Berger grise   |  | 3  |
| Nette rousse   |       |  |    | St arctique     |  |    | Més boréale     |  | 3  | Berger ruiss   |  | 14 |
| Ful milouin    |       |  |    | Sterne naine    |  |    | Més longue queu |  | 3  | Berger printan |  |    |
| Ful morillon   |       |  |    | Sterne caugek   |  |    | Més rémiz       |  |    | Pie-gr grise   |  |    |
| Eider          |       |  |    | Pingouin        |  |    | Més moustache   |  |    | Pie-gr p rose  |  |    |
| Percnoptère    |       |  |    | Guillemot       |  |    | Sittelle        |  |    | Pie-gr t rouss |  |    |
| Vautour fauve  |       |  |    | Macareux        |  |    | Grimp bois      |  |    | Pie-gr écorch  |  |    |
| Gypaète        |       |  |    | Pigeon colombin |  |    | Grimp jardins   |  | 3  | Etourneau      |  | 16 |
| Aigle royal    |       |  |    | Pigeon biset    |  |    | Tichodrome      |  |    | Gros-bec       |  |    |
| Aigle Bonelli  |       |  |    | Pigeon ramier   |  | 13 | Troglodyte      |  | 13 | Verdier        |  | 6  |
| Aigle botté    |       |  |    | Tourt bois      |  |    | Cincle          |  |    | Chardonneret   |  | 1  |
| Buse           |       |  |    | Tourt turque    |  | 4  | Grive litorne   |  |    | Tarin          |  |    |
| Epervier       |       |  |    | Coucou gris     |  | 4  | Grive draine    |  |    | Linotte        |  |    |
| Autour         |       |  |    | Coucou geai     |  |    | Grive music     |  | 16 | Sizerin        |  |    |
| Milan royal    |       |  |    | Effraie         |  |    | Merle plastron  |  |    | Venturon       |  |    |
| Milan noir     |       |  |    | Petit Duc       |  |    | Merle noir      |  | 16 | Serin cini     |  | 4  |
| Bondrée        |       |  |    | Grand Duc       |  |    | Merle roche     |  |    | Bouvreuil      |  | 10 |
| Busard roseaux |       |  |    | Chevêchette     |  |    | Merle bleu      |  |    | Bec-croisé     |  |    |
| Busard St-Mart |       |  |    | Chevêche        |  |    | Traquet mottx   |  |    | Pinson         |  | 9  |
| Busard cendré  |       |  |    | Hulotte         |  |    | Tr oreillard    |  |    | Bruant proyer  |  |    |
| Circaète       |       |  |    | Moyen Duc       |  |    | Traquet rieur   |  |    | Bruant jaune   |  |    |
| Fauc pèlerin   |       |  |    | Hibou marais    |  |    | Traquet pâtre   |  |    | Bruant zizi    |  | 1  |
| Fauc hobereau  |       |  |    | Ch Tengmalm     |  |    | Traq tarier     |  |    | Bruant ortolan |  |    |
| Crécerelle     |       |  |    | Engoulevent     |  |    | Rgequeue f bl   |  |    | Bruant fou     |  |    |
| Lagopède       |       |  |    | Martinet noir   |  |    | Rgequeue noir   |  |    | Bruant roseaux |  | 13 |
| Gd Tétrás      |       |  |    | Martinet pâle   |  |    | Roussignol      |  | 3  | Niverolle      |  |    |
| Tétrás lyre    |       |  |    | Martinet alpin  |  |    | Gorgebleue      |  | 1  | Moineau soulc  |  |    |
| Gélinotte      |       |  |    | Martin-pêcheur  |  | 14 | Rougegorge      |  | 13 | Moineau domest |  | 16 |
| P bartavelle   |       |  |    | Guépier         |  |    | Bouscarle       |  | 1  | Moineau friq   |  |    |
| Perdrix rouge  |       |  |    | Rollier         |  |    | Locust tachat   |  | 1  |                |  |    |
| Perdrix grise  |       |  |    | Huppe           |  |    | Locust luscine  |  | 1  |                |  |    |
| Caille         |       |  |    | Pic vert        |  | 3  | Lusci moust     |  |    |                |  |    |
| Faisan         |       |  |    | Pic cendré      |  |    | Rouss turdoïde  |  |    |                |  |    |
| Râle d'eau     |       |  | 4  | Pic épeiche     |  | 13 | Rouss effarv    |  | 14 |                |  |    |
| Mar ponctuée   |       |  |    | P épeichette    |  | 13 | Rouss verder    |  | 10 |                |  |    |
| Mar Baillon    |       |  |    | Pic mar         |  |    | Phragm joncs    |  | 4  |                |  |    |
| Mar poussin    |       |  |    | P tridactyle    |  |    | Hypol polygl    |  | 2  |                |  |    |
| Râle genêts    |       |  |    | Pic noir        |  |    | Hypol ictérine  |  |    |                |  |    |
| Poule d'eau    |       |  | 16 | Torcol          |  |    | Fauv orphée     |  |    |                |  |    |

 hivernant ou migrateur

 disparu

Marais du Bout du Monde  
ou  
Marais Victorine Astier

Observateur :  
Adresse :

PIE BAVARDE *Pica pica*

Quelques nids occupent le haut des Peupliers et dévoilent une nidification certaine. La Pie est notée toute l'année.

LORIOT D'EUROPE *Oriolus oriolus*

Présence estivale et nidification possible. L'abattage des Peupliers au Sus du marais a entraîné sa disparition du milieu.

CORNEILLE NOIRE *Corvus corone*

Nicheuse.

CORBEAU FREUX *Corvus frugeliger*

Une petite corbeautière siégeait au Sud du marais dans la peupleraie située entre l'Avre et la rue Victorine Autier. En 1992, les arbres ont été abattus alors même que des jeunes corbeaux à peine nés occupaient encore les nids.

1983 : 33 nids, 1984 : 39 nids; 1987 : 18 nids; 1988 : 28 nids; 1989-1990 : une trentaine de nids; 1991 : 32 nids; 1992 : 42 nids et destruction complète.

CONCLUSION :

Jusqu'au début des années 80, le Marais du Bout du Monde (ou marais Victorine Autier) accueillait encore des espèces peu abondantes et au statut régional fragile (Buto ♂ étoilé, Rousserolle turdoïde...). L'aménagement urbain ainsi que l'accès facilité dans la zone palustre ont entraîné une désertion de ces espèces en faveur d'une avifaune plus banale. Malgré les agressions portées au milieu (dégradations volontaires, abandon de déchets, braconnage...) nous constatons que cette zone enserrée dans la ville possède encore un atout non négligeable : l'absence de chasse. Ceci explique les stationnements hivernaux d'espèces dites "gibier" : Sarcelle d'hiver, Bécassine des marais...

La création d'une réserve ornithologique aux portes de la ville demeurerait une solution à envisager qui mériterait d'être discutée avec les élus et tous les acteurs de ce quartier d'Amiens. Il est toujours possible de faire de ce marais un site de découverte d'une zone humide picarde typique avec sa faune et sa flore mais les aménagements ne doivent pas être incompatibles avec la conservation des zones intéressantes.

Bilan de 1979 à 1993 : 99 espèces observées dont 54 nicheuses.

## Recensement de la Chouette Chevêche (ATHENE NOCTUA) dans les vallées de l'Avre et de la Noye.

par P. MORONVALLE

La zone de confluence des vallées de l'Avre et de la Noye a déjà fait l'objet de nombreuses études qui ont montré sa richesse avifaunistique, principalement due à la diversité des milieux qu'on y rencontre (NEVEU et ROYER ; 1988). Les zones de pâturage, les vergers et les vieux arbres en têtard n'y manquent pas, et pourtant la Chouette Chevêche n'y fut notée qu'en 1976 (idem). Ensuite, si l'on se réfère aux syntèses annuelles de l'Avocette, aucun individu ne fut observé dans le secteur avant août 1990, date à laquelle un immature volant est observé au sud de Cottenchy à la nuit tombante (MORONVALLE J. comm. pers.).

Seul un recensement pouvait permettre de confirmer ou d'infirmier l'absence de l'espèce dans cette zone, ce qui fut fait le 19 mars 1994.

Le secteur prospecté s'étend de Cagny à Ailly sur Noye pour la vallée de la Noye, et va jusqu'au sud de Castel pour celle de l'Avre. Il s'agit donc d'un grand triangle entre ces trois villages, à l'intérieur duquel se fait ressentir une nette opposition entre les paysages de plateau et ceux de la vallée.

Les plateaux, dont l'altitude varie de 80 à 120 mètres, correspondent à des zones crayeuses où la couche de limon est assez importante pour y permettre les cultures. L'openfield y domine donc largement laissant une place non négligeable aux zones boisées. L'unique village - celui de Rouvrel - permet le maintien des seuls biotopes favorables à la Chevêche. Voici donc un paysage assez comparable à celui rencontré au Nord d'Amiens (MORONVALLE J. et P. ; 1992). Deux vallées entaillent le plateau : celle de la Noye à l'Ouest, celle de l'Avre à l'Est (elles se rejoignent près de Boves).

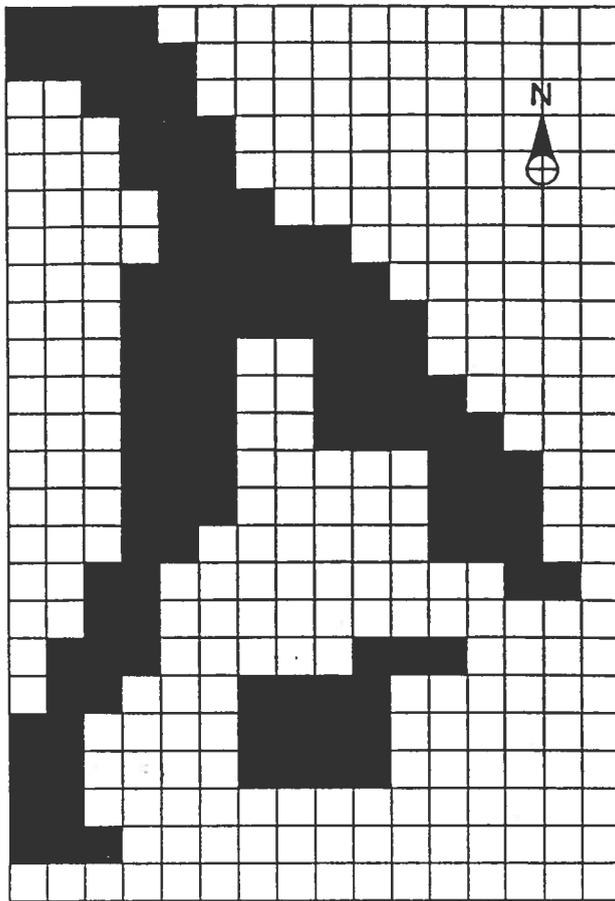
Leur altitude - comprise entre 25 et 50 mètres - les individualisent très nettement, ainsi que l'occupation des sols dans ces secteurs : marais tourbeux, peupleraies, la plupart des villages, autour ou à l'intérieur desquels se rencontre la quasi totalité des zones favorables de notre étude.

Le secteur a été "découpé" en carrés de 500 m de côté. La surface de recensement en totalise 114, soit une superficie de 28,5 km<sup>2</sup>. 33 points de repasse ont été prospectés par 3 groupes, de 19H 30 à 22H 10 (pour le choix des points de repasse, voir méthode détaillée dans MORONVALLE J. et P. ; 1992). C'est celle décrite par JUILLARD (1984). Les conditions météorologiques étaient idéales pour une soirée de repasse ; ciel dégagé, vent nul.

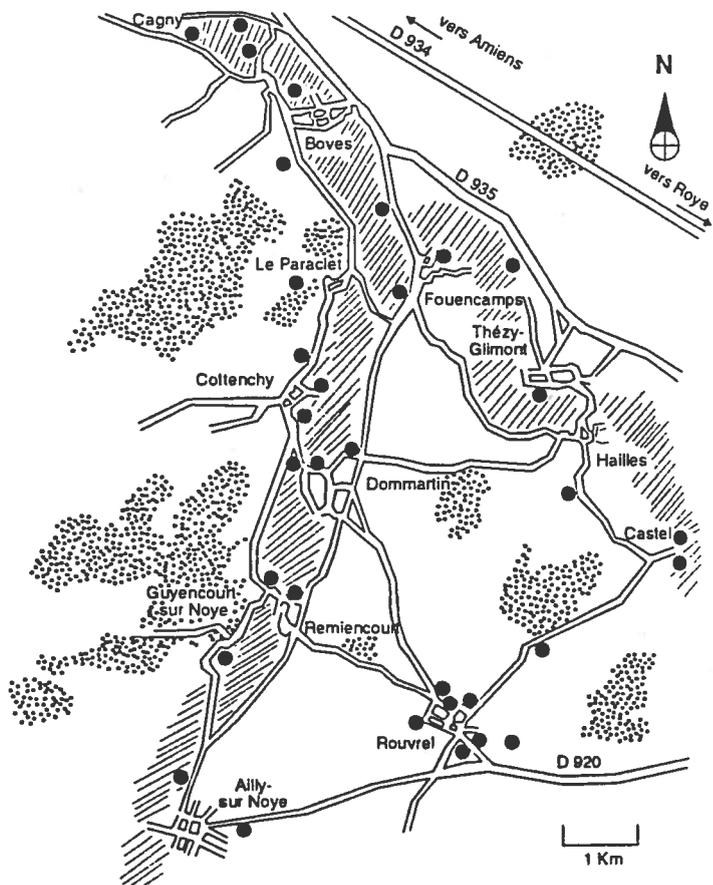
Les résultats de cette première prospection (qui ne peut en aucune façon suffire à tirer des conclusions certaines) montrent qu'aucun mâle chanteur n'a été entendu dans les vallées de l'Avre et de la Noye, c'est à dire sur les communes de Boves, Fouencamps, Thézy-Glimont, Hailles, Castel, Cottenchy, Dommartin, Guyencourt, Remiencourt, et Ailly-sur-Noye, malgré la présence de biotopes tout à fait favorables à la Chevêche. 25 point de repasse concernaient cette zone, alors que les huit autres encadraient la commune de Rouvrel, sur laquelle 4 mâles chanteurs ont été entendus, aux abords immédiats du village, tous cantonnés dans des vergers. Cela revient à dire que la totalité des sites favorables à l'espèce sont occupés à Rouvrel, alors que les vallées sont totalement désertées.

**Carte 1 :** Représentation au 1/100 000  
su secteur de prospection Chevêche  
des vallées de l'Avre et de la Noye.

**Carte 2 :** Représentation des 114  
carrés de 500 m de coté suivant  
les deux vallées prospectées et  
autour du village de Rouvrel.



Prospection Chevêche : Secteurs des Vallées de l'Avre et de la Noye.



Légende Carte 1 :

- point de prospection (repassé au magnétophone).
-  Massif boisé.
-  Fond de Vallée.
-  Bord de vallée et ple

Rappelons que la Chevêche a déjà été notée aux abords immédiats des vallées, voire sur les fonds plats de ces dernières : Bavelincourt (vallée de l'Hallue ; 20/03/93), la Chaussée Tirancourt (vallée de la Somme ; 09/04/94) n'en sont que les exemples les plus récents.

La question se pose -intéressante - de savoir pourquoi les Chevêches n'ont pas répondu ce soir de mars 1994 dans les vallées de l'Avre et de la Noye : individus silencieux? absence réelle de l'espèce due à quelque paramètre imperceptible au premier abord (humidité par exemple)?

En vallée d'Hallue, si l'on excepte le récent cas cité plus haut, tous les mâles cantonnés répondaient de vergers situés sur les versants de la vallée, soit sur le plateau plus que sur le fond humide.

Il serait donc nécessaire :

- d'effectuer un nouveau recensement sur ce même secteur (pour éviter les sous-estimations pouvant résulter d'un manque de prospection ; LEMOINE ; 1986)
- d'étudier plus en détail les biotopes du secteur jusqu'à priori favorables à l'espèce.

Liste des participants à la prospection du 19/03/94 :

- V. BAWEDIN ; X. COMMECY ; L. ; GAVORY ; P. MORONVALLE ; P. ROYER.

Bibliographie :

- M. JUILLARD : 1984, La Chouette Chevêche, Nos Oiseaux - Prangins 243 pages.
- O. LEMOINE : 1986, Écologie d'une population de Chouettes Chevêches dans la région du Parc Naturel de Brotonne" - DEA d'écologie, Université de Paris XI, 28 pages.
- J. et P. MORONVALLE : Recensement de la Chouette Chevêche - Athéne Noctua - dans le nord amiennois. L'Avocette 1992 - 16(1-2) - page 23-32.
- G. NEVEU ET P. NOYER : 1988 L'avifaune de la confluence des vallées de l'Avre et de la Noye (suite) 2ème période : 1977-1988, L'avocette 1988 - 12-3 pages 97-165.

## Analyse du contenu de nids de Mésanges à longue queue

par P. MORONVALLE

Suite à l'article de Yves Lecomte paru dans l'Avocette (1992-16 (1-2) p 32), il m'a paru intéressant de publier les quelques résultats obtenus après avoir récupéré et analysé le contenu de deux nids de Mésanges à longue queue (*Aegithalos caudatus*).

Le premier, découvert le 21 mars 1993 à Villers Bocage-80, grâce à l'observation des incessantes allées et venues qu'effectuent les Mésanges, en est à sa phase finale d'élaboration puisque le couple est en train de le garnir de duvets qu'ils ramènent des alentours. Les deux individus transportent des plumes mais la disposition interne de ces dernières est une tâche réservée à l'un d'entre eux. Une vingtaine de jours plus tard, vers le 10 avril 1993, une série de violents orages, suivis de la chute de grêle détruit le nid, le vidant de la majorité de ses plumes ; aucune mésange à longue queue ne se manifesterà dans les environs, mis à part le 23 mai 1993, où 5 individus (1 famille ?) furent observés ensemble près du village.

Le second nid fut découvert le 21 avril 1993, dans le Bois de Xavière (bois se situant près du petit village de Montonvillers-80) : 2 adultes sont alors posés sur les branches, près du nid qui est située à l'extrême sud du bois, juste à côté du lieu dit "Les Grands Rideaux". C'est en y retournant le 22 mai qu'il est alors possible de certifier la réussite de la nidification : on remarque en effet que le nid est ouvert sur sa partie supérieure et il est alors possible d'apercevoir la tête de quelques juvéniles regardant avec curiosité le monde extérieur. Les deux nids sont alors récupérés au mois de juin : les résultats de l'analyse de leur contenu figurent dans le tableau ci-dessous mais il convient tout de même de tenir compte de l'état délabré de ces deux nids (le nombre total de plumes a probablement diminué en raison d'une dispersion par le vent et la pluie).

| TABLEAU I                                          | Nid du "Bois Mesnil" du village de Villers Bocage"                                                                                                                               | Nid du Bois de Xavière                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Biotope précis :                                   | Petit bosquet de feuillus avec épais tapis de ronces essentiellement érables, hêtres...<br>Bosquet entouré de pâtures et touchant le village                                     | Bois de superficie nettement plus grande.<br>Feuillus avec quelques petites parcelles de conifères.<br>Bois entouré de champs et touchant le village de Montonvillers                     |
| Superficie du Bois :                               | environ 3 hectares                                                                                                                                                               | 100 hectares                                                                                                                                                                              |
| Distance séparant le nid de l'orée du bois         | 10 mètres                                                                                                                                                                        | 13 mètres                                                                                                                                                                                 |
| Hauteur de l'emplacement du nid par rapport au sol | 3 mètres                                                                                                                                                                         | 5 mètres                                                                                                                                                                                  |
| Position du nid sur l'arbre :                      | Nid maintenu grâce au lierre (une branche de lierre est intégrée à l'ossature du nid).<br>De plus, il repose sur une petite branche horizontale.<br>Nid très facilement visible. | Nid totalement enchevêtré dans le lierre (les branches de lierre sont plus grosses que pour l'autre nid).<br>Le nid n'est pratiquement pas visible tant qu'il est intégré dans le lierre. |
| Dimensions approximatives du nid :                 | Hauteur : environ 15 cm<br>largeur : environ 10,5 cm Ø<br>(état ne permettant pas des mesures très fiables)                                                                      | Indéterminées en raison de l'état (nid ouvert sur la moitié supérieure)                                                                                                                   |

| TABLEAU II                                                                           | Nid de Villers Bocage                                                                                                                                                                                                          | Nid du Bois de Xavière                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Matériaux extérieurs :                                                               | Mousses, lichens, fines et longues herbes sèches, laine servant à isoler les toitures, le tout étant maintenu grâce à une quantité formidable de toile et de cocons d'araignée et de crins (en nombre beaucoup plus restreint) | Lichens, mousses, herbes sèches, feuilles (quelques unes), le tout maintenu par des toiles et des cocons d'araignées.           |
| Matériaux internes : (parois internes) :                                             | Mousse, très petits fragments de feuilles et d'herbes sèches, crins, plumes en quantité importante et poils de lapin de garenne (un tout petit peu) - pas de lichen                                                            | Mousse, plumes, fragments de feuilles mortes (et fientes de jeunes oiseaux).                                                    |
| Nombre total de plumes :                                                             | 437                                                                                                                                                                                                                            | 123                                                                                                                             |
| Distance du nid par rapport à la première basse cour d'un village                    | entre 90 et 100 m (poulaillers de Villers bocage)                                                                                                                                                                              | - 1000 mètres en direction de la ferme isolée du Bois de Bertangles<br>- 1500 mètres en direction du village de Montonvilliers. |
| Nombre de plumes de Poules (ventre et dos)                                           | 18 (soit 4%)                                                                                                                                                                                                                   | 0                                                                                                                               |
| Nombre de plumes de Merle noir (Turdus merula) (ventre et dos)                       | 146 (soit 33,4%)                                                                                                                                                                                                               | 10 (soit 8,1%)                                                                                                                  |
| Nombre de plumes de Pigeon ramier (Columba palumbus) (ventre et couvertures alaires) | 167 (soit 38,2%)                                                                                                                                                                                                               | 97 (soit 78,9%)                                                                                                                 |
| Nombre de plumes de Grive musicienne (Turdus philomelos) (ventre et flancs)          | 21 (soit 4,8%)                                                                                                                                                                                                                 | 6 (soit 4,8%)                                                                                                                   |
| Nombre de plumes de Perdrix grise (Perdix perdix) (ventre et flancs)                 | 17 (soit 3,9%)<br>(les champs sont à 250 m du nid)                                                                                                                                                                             | 0<br>(malgré la proximité des cultures)                                                                                         |
| Nombre de plumes de Pouillot sp. (rémiges)                                           | 2 (soit 0,46%)                                                                                                                                                                                                                 | 0                                                                                                                               |
| Nombre de plumes de Faisan de colchide (Phasianus colchicus) (ventre femelle)        | 0                                                                                                                                                                                                                              | 2 (soit 1,6%)                                                                                                                   |
| Nombre de plumes de Tourterelle turque (Streptopelia decaocto) (ventre)              | 1 (soit 0,23%)                                                                                                                                                                                                                 | 0                                                                                                                               |

| TABLEAU III                                                                                                | Nid de Villers Bocage                                                                         | Nid du Bois de Xavières                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de plumes d'Étourneau sansonnet ( <i>Sturnus vulgaris</i> ) (ventre)                                | 19 (soit 4,3%)                                                                                | 0                                                                                                                                                      |
| Nombre de plumes de Mésange à longue queue ( <i>Aegithalos caudatus</i> ) (rectrices)                      | 2 (soit 0,45%)                                                                                | 0                                                                                                                                                      |
| Nombre de plumes de Gros bec casse noyau ( <i>Coccothraustes coccothraustes</i> ) (rémige caractéristique) | 0                                                                                             | 1 (soit 0,8%)                                                                                                                                          |
| Nombre de plumes de Corneille noire ( <i>Corvus corone corone</i> ) (ventre ou dos)                        | 0                                                                                             | 1 (soit 0,8%)                                                                                                                                          |
| Nombre de plumes de Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) (dos et ventre)                            | 1 (soit 0,2%)                                                                                 | 0                                                                                                                                                      |
| Nombre de plumes indéterminées                                                                             | 43 (soit 9,8%)                                                                                | 6 (soit 4,9%)<br>(5 de ventre et 1 petite rémige)                                                                                                      |
| Etat des plumes                                                                                            | Très bon état (le nid a été abandonné)<br>(Il a fallu les ramasser par terre dans les ronces) | Toutes les plumes qui se trouvaient dans le fond du nid étaient plus ou moins déteriorées.<br>(fientes des jeunes oiseaux ayant attiré les insectes ?) |

Il semble donc que les Mésanges à longue queue utilisent toutes les opportunités possibles pour "garnir" leur nid de plumes : poulaillers et basses cours lorsque ceux-ci ne sont pas trop éloignés, mais aussi et certainement de nombreux cadavres : par exemples les 19 plumes d'Étourneaux qu'elles ont amenées par "paquet", les 21 autres de Grive musicienne et les 17 autres de Perdrix mais aussi et surtout les 186 plumes de Merle noir !

Le nombre plus faibles de plumes dans le nid trouvé dans le Bois de Xavière (entre 3 à 4 fois moins que dans le nid de Villers Bocage) peut s'expliquer de différentes manières :

Tout d'abord, l'absence de routes "destructrices" qui, dans une certaine mesure peut faire diminuer (et heureusement) l'opportunité de trouver des oiseaux morts, heurtés par les automobiles.

- Ensuite, la non-proximité de basses cours, d'où l'absence de plumes de poules.

- Pour finir, la majorité des plumes a peut-être été utilisée pour la construction d'un autre nid : en général les couples ne font qu'une couvée donc il est peu probable que ce soient eux qui s'en soient servis à nouveau, mais la possibilité d'un pillage n'est pas à exclure car certaines espèces n'hésitent pas à se servir dans les nids de autres pour construire le leur.

Bibliographie :

Y. Lecomte : "Les oiseaux utilisent leurs plumes, pour leurs nids", "L'Avocette" 1992 16(1-2) page 32.

